



MONOGRAPHIE

DES PASSALES.

IMPRIMERIE DE PLASSAN, RUE DE VAUGIRARD, N° 11.

MONOGRAPHIE

DES PASSALES

ET

DES GENRES QUI EN ONT ÉTÉ SÉPARÉS;

ACCOMPAGNÉE DE PLANCHES DESSINÉES PAR L'AUTEUR,

OU TOUTES LES ESPÈCES ONT ÉTÉ FIGURÉES;

PAR A. PERCHERON.



I A M

PARIS.

LIBRAIRIE GRECQUE-LATINE-ALLEMANDE-ANGLAISE
ET DÉPARTEMENTALE
DE J. ALBERT MERCKLEIN,
RUE DES BEAUX-ARTS, N° 11.

1835.

PRÉFACE.

Depuis qu'il est bien reconnu que les travaux les plus essentiels, dans l'état où se trouve l'étude des insectes, sont des monographies, chacun a fait un choix et s'est mis avec ardeur à l'ouvrage; mais souvent le choix a été déterminé par la beauté des espèces que l'on avait à décrire et à figurer, ce qui en effet donne toujours une apparence flatteuse au travail, et moi-même, en coopérant à la *Monographie des Cétoines*, j'ai été entraîné comme tout le monde; aussi, à l'exception de M. Aubé, qui a donné un excellent ouvrage sur les *Psélaphes*, et où il a eu à vaincre l'ingratitude et la difficulté du sujet, les autres genres difficiles ont été négligés; et ce sont cependant ceux qui méritent le plus qu'on les travaille avec soin; car c'est toujours ce qui est obscur que l'on doit chercher à éclaircir.

1

En étudiant l'organisation des *Passales* pour d'autres travaux, j'ai aperçu quelques anomalies importantes, que j'ai voulu signaler; mais il me fallait opérer sur un grand nombre d'individus : et lorsque j'eus ce grand nombre sous les yeux, je pensai que ce genre, negligé à cause des difficultés qu'il présente, demandait par cela même à être étudié avec soin, et surtout accompagné de figures qui pussent suppléer à ce que des descriptions même minutieuses de pareils insectes pourraient laisser de doutes. J'ai donc entrepris cette monographie, et je m'estimerai heureux si l'on trouve que j'ai un peu contribué à éclaircir la matière.

Comme toutes les monographies, la mienne doit être incomplète. D'abord, j'ai négligé à dessein tout ce que je n'ai pas eu sous les yeux; ensuite, il m'a été impossible de reconnaître plusieurs espèces décrites dans les auteurs; enfin il est, à Paris même, des collections que je n'ai pu visiter : ceux qui les possèdent s'étant plaint, sans désigner ni les objets, ni les personnes, que des infidélités avaient été commises à leur détriment, il n'est plus permis à un amateur qui se respecte, et qui même, comme moi, ne les a jamais visitées; il n'est plus permis, dis-je, de penser à les consulter, à moins de vouloir s'exposer à se trouver compris dans une nouvelle accusation en masse. J'ai donc préféré sacrifier, pour le moment,

la connaissance de quelques espèces, qui me viendront peut-être par une autre voie, et donner plus tard un supplémnet.

Je ne puis terminer sans adresser des remercîments à MM. Audouin et Brulé, qui ont mis avec complaisance à ma disposition tout ce que possédait la collection du Muséum de Paris. Je n'oublie pas non plus mes bons amis Gory et Chevrolat, qui m'ont permis d'user de leurs collections comme de la mienne propre.

A. PERCHERON.

LISTE DES AUTEURS CITÉS.

PELIVER, *Gazophylacium Naturæ et Artis*, 1702.

MERIAN, *Metamorphosis Insectorum Surinamensium*, 1707.

BROWN, *Histoire de la Jamaïque*, 1750.

GRONOVIUS, *Zoophylacium*, 1763.

LINNÉE, *Museum Adolph. Friedr.*, 1754.

— *Museum Ludov. Ulric.*, 1764.

— *Systema Naturæ*, 12ᵉ édit., 1767.

ROEMER, *Genera Linnei et Fabricii*, 1789.

OLIVIER, *Entomologie*, t. 1, 1789.

VOET, *Catalogue systématique des Coléoptères*, édition de Panzer, 1791.

FABRICIUS, *Entomologie Systématique*, 1792.

VEBER, *Observationes Entomologicæ*, 1801.

FABRICIUS, *Syst. Eleutheratorum*, 1801.

LATREILLE, *Histoire des Crustacés et Insectes*, t. 10, 1804.

PALISSOT DE BEAUVOIS, *Insectes recueillis en Afrique et en Amérique*, 1805.

LATREILLE, *Genera Crustaceorum et Insectorum*, t. 2, 1807.

DELAMARCK, *Histoire des Animaux sans Vertèbres*, 1807.

SCHOENHERR, *Synon. Insect.*, t. 1, 3ᵉ partie, 1817.

LATREILLE, *Nouveau Dictionnaire d'Histoire Naturelle*, t. 24, 1818.

DRAPIEZ, *Annales des Sciences physiques*, t. 1, 1819 : t. 5, 1820.

MAC-LEAY, *Horæ Entomologicæ*, 1821.

WIEDEMANN, *Magaz. de Zoologie*, 1823.

DUMÉRIL, *Dictionnaire des Sciences naturelles*, t. 38, 1825.

— *Considérations générales sur les Insectes.*

LEPELETIER et SERVILLE, *Encyclopédie méthodique*, article *Passale*, t. 10, 1825.

GUÉRIN, *Dictionnaire classique d'Histoire Naturelle*, t. 13, 1828.

—*Iconographie du Règne Animal.*

ESCHSCHOLTZ, *Nouveaux Mémoires des Naturalistes de Moscou*, t. 1; *Dissert. du G. Passalus*, 1829.

PERTY, *Voyage de Spix et Martius*, 1830.

— *Thèse sur les Insectes de Java*, 1831.

GRAY, *Animal Kingdom.*

MONOGRAPHIE

DES PASSALES.

INTRODUCTION.

Parmi les genres de Coléoptères de la famille des Lamellicornes, celui de Passale est un des mieux tranchés, et le plus facile à reconnaître par son faciès tout particulier. Les espèces qui le composent ont été long-temps confondues parmi les autres *Scarabées*. Linné les réunit à son genre Lucane; mais, dès l'année 1765, Voët avait présenté les caractères de ce genre, et voici comment il les formulait: *Antennæ clavata, clava ex tribus lamellis separata; maxillæ* (les mandibules) *tridentatæ proeminentes; scutellum lunulare nullum.* Olivier, en 1789, reconnut bien leurs caractères, puisqu'il les fit figurer séparément, mais il les laissa malgré cela dans son genre Lucane. Panzer, dans son édition de Voët, de 1791, en forma le genre *Cupes*, auquel Fabricius, selon son usage, n'a pas eu égard, lorsque, profitant des caractères indiqués par Olivier et autres, il n'eut qu'à chercher un nom pour créer le genre *Passale*

dans son *Entomologie Systématique*, en 1792. D'après les règles de la raison et de la justice, j'aurais dû rejeter le nom de Fabricius pour rétablir celui d'Illiger; mais, le nom de *Cupes* ayant depuis été réemployé, et celui de *Passale* ayant été généralement adopté, même par les auteurs qui ont le plus blâmé Fabricius, j'ai craint de faire plus de mal que de bien en rétablissant l'ancien nom, et j'ai suivi l'exemple de mes prédécesseurs. Les auteurs qui depuis se sont occupés de ce genre, s'en sont tous tenus aux spécialités, excepté cependant M. Mac-Leay, qui a établi le genre *Pæxiles* sur deux petites espèces, ayant cinq articles lamellés aux antennes, et les mâchoires unidentées. Je n'ai pas adopté ce genre; car je ne pense pas que le plus ou moins de dilatation d'un article d'une antenne, surtout quand naturellement il y a déjà un commencement de dilatation, puisse constituer un genre; ensuite le caractère tiré des dents des mâchoires, ne m'a pas paru bien constant dans tous les individus que j'ai examinés. Une épine peut disparaître par oblitération dans des individus de six ou sept lignes, puisqu'elle est déjà d'une très-petite dimension dans les espèces de dix-huit lignes à deux pouces; enfin la lèvre, que cet auteur a figurée comme différente de celle des *Passales* proprement dits, m'a paru être tout-à-fait pareille, aux caractères spécifiques près. Plus nouvellement M. Gray, dans l'ouvrage anglais intitulé *Animal Kingdom*, a proposé un nouveau genre nommé *Hexaphilus* pour les espèces à six feuillets aux antennes. A l'appui, il cite une espèce qu'il appelle *brésilienne*, mais dont la description, par sa concision, peut se rapporter à toutes les espèces connues. Mon opinion sur cette

nouvelle coupe est la même que pour la précédente. Dans l'état actuel de la science, les Passales forment à eux seuls une section dans la tribu des Lucanides, et terminent la famille des Scarabéides; leurs caractères rigoureux peuvent se résumer ainsi :

Antennes seulement courbées, ayant les six derniers articles susceptibles d'être feuilletés au côté interne ; labre saillant; mandibules munies vers leur milieu d'une dent mobile; mâchoire cornée onguiculée; palpes de quatre articles; lèvre entièrement contenue dans une échancrure du menton; palpes de trois articles; élytres brusquement rétrécies à leur base, et paraissant séparées par un grand intervalle du corselet.

Les Passales sont des insectes de couleur très-foncée, presque noire, brillants, trois fois plus longs que larges, droits sur leurs côtés, arrondis à leurs deux extrémités, méplats. Les espèces varient pour la taille de six lignes à deux pouces et plus. Comme jusqu'à présent les différentes parties de leur corps ont été peu étudiées, je vais les passer en revue avec soin, pour pouvoir ensuite m'en servir avec avantage dans les descriptions, en donnant quelques noms de convention à des impressions dont on peut tirer un bon parti pour la détermination des espèces. La tête (1, fig. 3), abstraction faite de ses appendices, a la forme d'un parallélogramme transversal, dont les côtés et le bord antérieur sont armés d'ongles plus ou moins nombreux et saillants, et la surface couverte de carênes et de tubercules. Cette surface, en la regardant attentivement, présente dans son milieu un enfoncement séparé des yeux par deux portions fortement élevées, anguleuses sur leur longueur,

et venant, à leur extrémité, former les deux angles du bord antérieur de la tête : c'est le *disque*. De chacune de ses carênes se détache extérieurement une petite crête échancrée, tronquée, plus ou moins anguleuse à son extrémité, et qui, en redescendant vers la partie postérieure de la tête, s'avance sur le disque de l'œil, qui est globuleux, saillant : ce sont les crêtes oculaires. Le disque de la tête est toujours terminé postérieurement en demi-cercle irrégulier. Ses côtés derrière les yeux, surtout sur les côtés inférieurs, sont fortement ponctués ou rugueux. Toutes ces parties se retrouvent presque pareilles dans toutes les espèces, et il serait presque inutile d'en tenir compte dans les descriptions, s'il ne s'agissait d'insectes aussi difficiles à bien déterminer; mais il n'en est pas ainsi des autres : au milieu du disque se trouve toujours un tubercule variable en grandeur, en forme et en direction, à la base duquel sont presque toujours accolés deux tubercules ou carênes beaucoup plus petites. Du tubercule, mais soit de son extrémité, soit d'une partie de sa longueur, selon les espèces, s'avancent deux carênes, s'écartant pour former un triangle dont le bord antérieur de la tête représente la base. Ces tubercules, ces carênes, les mamelons ou dents qui les terminent, la forme du bord antérieur du chaperon compris entre elles, sont les objets sur lesquels il faut principalement porter son attention pour parvenir à bien déterminer les espèces. Quoique j'aie toujours dans mes descriptions tenu compte des stries, ponctuations, etc., dont le disque de la tête et la surface du chaperon sont couverts, cependant ce caractère seul ne peut jamais déterminer des espèces, car dans les mêmes espèces, exami-

nées au nombre de quelquefois deux à trois cents, ces ponctuations varient, de zéro à tout ce qu'on peut se figurer de plus nombreux, eu égard à la place; cette observation s'applique également à toutes les autres parties du corps.

Le labre, en corne fortement ponctuée, chargé de poils raides, surtout à son entrémité, est attaché inférieurement au chaperon par des ligaments lâches, et susceptible d'extension et de rétraction, de sorte que, dans la même espèce, il peut présenter des variations de longueur notables. En général, il est entier, plus long que large, et couvre les deux tiers des mandibules; c'est donc à tort que l'on a voulu tirer parti, dans les descriptions, de son plus ou moins de longueur. Il n'en est pas ainsi de la forme de son contour antérieur, dont il faut tenir compte. Les mandibules (1, fig. 6) sont très-fortes, carrées, allongées, courbées vers le côté interne; elles sont évidées et munies d'un mamelon en dessus, garnies intérieurement de quatre groupes de dents aiguës et tranchantes. Le premier groupe, celui de l'extrémité, se compose le plus souvent de trois dents placées perpendiculairement quand on regarde l'insecte en dessus dans la position naturelle; mais la troisième, ou la plus inférieure, étant sur un plan plus reculé, est quelquefois peu apparente; quelquefois aussi ses dents ne sont qu'au nombre de deux. Le second groupe se compose d'une forte dent aiguë, et quelquefois d'un mamelon inférieur. Le troisième (1, fig. 6 *a*, 6 *b*, 6 *c*) n'est composé que d'une seule dent, plate, échancrée dans sa largeur, mais elle présente une anomalie tout-à-fait extraordinaire, et dont je crois qu'il n'y a encore aucune observation

parmi les Coléoptères. Cette dent n'est pas partie intégrante de la mandibule; elle est mobile de bas en haut, pénètre profondément dans cette dernière par une ouverture ronde, donnant passage à un crochet aussi long, mais plus gros en épaisseur que la dent elle-même, recourbé en haut, et auquel sont fixés les muscles puissants qui la font agir (1, fig. 6 *b*). Enfin le quatrième groupe se compose d'une forte dent à plusieurs arêtes transverses. L'angle interne et inférieur de la mandibule droite de quelques individus m'a encore offert une anomalie dans le genre de celle que je viens de signaler : un petit appendice palpiforme, d'un seul article ovalaire (1, fig. 6 *d D*), allongé, s'y trouve inséré dans une espèce de repli de la partie cornée; mais je n'avais pas à moi appartenant assez d'individus d'une même espèce pour suivre cette observation comme je l'aurais voulu; je n'en parle ici qu'à titre de renseignement. Les mâchoires (1, fig. 7) sont allongées, très-cornées, minces, onguiculées; le corps proprement dit de la mâchoire est avancé, terminé par un onglet courbe, aigu; quelquefois il s'en trouve au-dessous un second beaucoup plus petit : au-dessous de ses deux dents, la mâchoire s'élargit, sans pour cela cesser d'être de forme allongée; à l'endroit où s'opère l'élargissement, sont insérés le lobe terminal de la mâchoire, et au-dessous le palpe : le premier est fusiforme, presque aussi long que la mâchoire elle-même, courbé intérieurement, surtout vers l'extrémité, corné, onguiculé; toute la partie interne, ainsi que celle de la mâchoire, est ciliée de poils raides; le palpe est de quatre articles, presque aussi long que la mâchoire et le lobe terminal pris ensemble : le premier article est très-

mince à son insertion, contourné, s'évasant pour recevoir le second; celui-ci, deux fois plus large, est en forme de coupe de calice; le troisième à peu près de la même forme, mais cambré extérieurement; ces trois articles sont presque égaux entre eux; le dernier égale en longueur les trois précédents, il est arrondi à son extrémité, droit intérieurement et un peu cambré extérieurement; les jointures de ces différents articles, ainsi que le dos de la mâchoire, sont garnis de quelques poils raides.

Si, maintenant, on regarde la tête en dessous, on aperçoit la lèvre (1, fig. 5) presque entièrement enchâssée dans le menton (1, fig. 4); elle est arrondie, sauf les aspérités; son bord antérieur est tridenté; sa surface est carénée au milieu et sur les deux côtés; elle est, en outre, fortement rugueuse; vers le bas sont deux grands enfoncements arrondis ayant une bordure saillante au côté inférieur, où sont insérés les palpes; ceux-ci sont de trois articles : un premier article très-court, cupuliforme; un second, plus grand que les deux autres pris ensemble, comprimé, claviforme, tronqué à son extrémité, cilié au bord externe et à l'extrémité de son bord interne; le troisième, plus étroit, plus court que le second, ovalaire, comprimé. Le menton offre l'apparence d'un cœur tronqué de sa partie inférieure, et dont la partie supérieure serait échancrée presque en carré; il reçoit la lèvre, et l'embrasse presque entièrement. Les *lobes latéraux* sont arrondis à leur extrémité, et toujours plus ou moins ponctués; auprès de la suture qui le joint au reste de la tête, et qui est très-apparente, on remarque deux enfoncements variables, selon les espèces, et que j'appellerai *fossettes gulaires.*

Le dessous de la tête présente encore quelques objets remarquables. Des deux côtés du menton, et prolongées bien au-delà de lui, on peut voir deux rainures linéaires séparées extérieurement de la surface de la tête par deux bourrelets relevés, détachés, aigus à leur partie antérieure : c'est dans ces deux rainures que sont insérées les mâchoires ; entre elles deux, à leur partie postérieure, est un espace enfoncé, demi-circulaire, dont la partie concave regarde la poitrine, destiné à recevoir une partie du præ-sternum, de forme coïncidente. Cette organisation a pour but d'arrêter la trop grande inclinaison de la tête, dans les efforts que peut faire l'insecte pour soulever les matières sous lesquelles il se tient, efforts qui pourraient faire rompre les ligaments occipitaux sans cette précaution. Enfin, au-dessous est un espace ovoïde, lisse, bombé, sur lequel s'opère le frottement du corselet dans les mouvements de la tête. Les *antennes* (1, fig. 8) sont de dix articles : le premier est le plus long, en forme de massue; les trois suivants, égalant ensemble à peine le premier, sont cylindriques, presque égaux entre eux; le cinquième est plus long que les suivants, qui sont ensuite presque égaux, excepté le dernier; tous les six sont susceptibles de devenir foliacés au côté interne, mais les trois derniers sont toujours ceux où ce développement acquiert le plus d'extension : l'antenne entière est courbée en demi-cercle, surtout à son extrémité.

Le *corselet* (1, fig. 1) présente habituellement en dessus la forme d'un carré plus large que long, lisse, plus ou moins bombé ou aplati, dont les contours varient. On remarque en dessus trois impressions différentes : une lon-

gue au milieu, qui se retrouve plus ou moins sentie dans toutes les espèces, c'est le *sillon dorsal,* les *fossettes latérales*, situées des deux côtés, un peu plus bas que le milieu de la longueur du corselet, enfin le *sillon marginal*, dont la terminaison avance plus ou moins sur le bord antérieur, et offre des variations bonnes à observer. Les bords latéraux du corselet sont tranchants; son sternum (1, fig. 2) est élevé en carêne aiguë; son bord antérieur est fortement échancré pour recevoir la tête, et au milieu de l'échancrure s'avance un lobe d'une forme arrondie, qui vient dans certains moments s'arcbouter au-dessous du menton; postérieurement, il se termine en pointe obtuse. Le corselet est souvent velu à ses côtés inférieurs, vis-à-vis les élytres, et les poils dont il est garni, ainsi que les autres parties du corps, sont toujours de couleur fauve plus ou moins intense. Les *pattes antérieures* (1, fig. 1, 2) ont une hanche transversale; un court trocanter est soudé au fémur, lequel est méplat, assez large, portant en dessus une ligne courbe de poils fauves; les tibias, à leur jonction avec le fémur, sont armés d'une dent robuste; ils sont dilatés, terminés par une double dent à leur extrémité; leur côté externe est, en outre, armé d'un grand nombre d'épines; au côté interne, et avant l'extrémité, est une entaille carrée, à la hauteur de laquelle sont insérés une épine mobile et le tarse. Le *tarse* (1, fig. 9), de cinq articles, a le premier légèrement claviforme; les trois suivant presque égaux, cylindriques; le dernier, y compris les crochets, aussi long que les quatre précédents, claviforme, tronqué brusquement à son extrémité; les crochets sont au nombre de deux, et entre eux sortent deux poils

raides; quatre autres poils, disposés deux à deux, sont aussi implantés en dessous de l'extrémité du dernier article du tarse; les autres articles sont aussi garnis de quelques poils.

Le *corps*, après le corselet, offre un rétrécissement considérable formé des pièces du méso-thorax; les élytres y sont attachées auprès du corselet, mais sont, à cet endroit, aussi étroites que le reste du rétrécissement. Entre leur point d'attache est l'écusson, qui est triangulaire, et que les auteurs anciens avaient toujours négligé parce qu'ils pensaient que les élytres ne commençaient qu'à l'endroit où elles ont toute leur largeur : en effet, après le rétrécissement dont nous venons de parler, les élytres s'élèvent carrément, en se dilatant brusquement extérieurement, pour recouvrir tout le corps; elles sont, alors, aussi larges que le corselet, droites des deux côtés, avec une très-légère dilatation après la moitié de leur longueur; la réunion de leur extrémité présente un demi-cercle assez régulier; elles sont ordinairement méplates dans la portion avoisinant la suture, tombent ensuite sur les côtés plus ou moins brusquement; elles sont toujours ornées de stries longitudinales en nombre fixe, plus ou moins chargées de points enfoncés (1, fig. 10). On a beaucoup, dans les descriptions, cherché à tirer parti de ces ponctuations; on peut en effet s'en servir comme renseignement, quoique, d'individu à individu, il y ait souvent beaucoup de variation; mais c'est tout-à-fait à tort que l'on a voulu tenir compte des petites impressions transverses que l'on y remarque quelquefois, attendu que ces petits plis ne sont, si je puis m'exprimer ainsi, qu'un état maladif, puisqu'ils résultent de ce que le développement des élytres ne s'est

pas fait chez l'insecte avec toute la rapidité habituelle au moment de sa dernière métamorphose. Il en est de même du nombre des stries, dont on a voulu tenir compte pour certaines espèces et non pour d'autres; il est toujours le même, et toujours dans la même disposition : dix stries réunies deux à deux vers le sommet de l'élytre; la première paire bordant le côté externe et la suture, et embrassant les quatre autres paires; une paire contre la strie de la côte externe, et une paire contre la strie de la suture, enfin au milieu, deux autres paires, dont l'une, plus grande, enveloppant l'autre. C'est dans les stries que sont situés les points des élytres; ils sont, en général, plus profonds vers la côte externe que vers la suture. Les élytres présentent près de leur extrémité une dépression brusque qui s'étend jusqu'à leur bord anal; la partie humérale est souvent garnie de poils très-serrés; on s'en est servi pour établir des différences spécifiques. Les parties postérieures du thorax (1, fig. 2) offrent un *méso-sternum* triangulaire, irrégulier, ayant à sa partie supérieure, qui est la plus étroite, deux fossettes accentifères, dont j'ai quelquefois tiré parti; je les ai appelées *fossettes méso-sternales*. Un *meta-sternum* très-grand, égalant les cinq anneaux apparents de l'abdomen; dans son milieu, on remarque un espace plat et lisse, ayant la forme d'un écusson; les deux places qui avoisinent sa partie basse sont, ou lisses, ou ponctuées; des deux côtés, au long des élytres, sont deux longues impressions, qui sont pour moi les *cicatrices abdominales*, dont on peut tirer de bons points de reconnaissance : en effet, leur forme, leur ponctuation, leur villosité, varient dans beaucoup d'espèces; les anneaux de l'abdomen sont

égaux entre eux, et n'offrent rien de remarquable; les deux dernières paires de pattes sont de forme identique entre elles; les fémurs sont méplats, légèrement cambrés; les tibias sont quadrangulaires, s'élargissant insensiblement vers leur extrémité, terminés par des pointes aiguës, deux épines mobiles et le tarse, qui est pareil à celui des pattes antérieures; leur côté postérieur est souvent garni de deux rangs de poils longs et serrés.

La différence des sexes dans les *Passales* a été, jusqu'à présent, un problême; ce n'est qu'après mille efforts que je crois être parvenu à le résoudre *à priori*, n'ayant pu obtenir toutes les preuves de certitude que j'aurais désirées. Quelle confiance, en effet, peut-on avoir sur des recherches anatomiques qu'on ne peut faire que sur des individus depuis long-temps desséchés, mangés ou rembourrés de coton, pour la plus grande commodité des dissections? C'est pourtant sur de pareils matériaux qu'il m'a fallu travailler; tels qu'ils étaient, j'ai pu reconnaître dans des individus l'*armure copulatrice* du mâle (1, fig. 2) et une absence totale de la même pièce dans des individus absolument identiques. Cette pièce est formée de trois espèces de segments coriaces, cylindriques, unis par des parties tendineuses; le premier est cordiforme, et paraît comme fendu dans sa longueur; le dernier de ces segments est fixé à une espèce d'arcade coriacée dont l'extrémité des deux branches vient s'attacher près de l'anus, et laisse libres deux petites lames coriaces, foliacées, triangulaires, qui y sont jointes. Je n'ai trouvé aucun individu porteur d'œufs, ce qui m'aurait beaucoup aidé à fixer mes doutes. La collection de mon ami Gory m'offrit deux individus

qui présentaient fort bien un mâle et une femelle, d'après toutes les apparences qui servent ordinairement à les faire reconnaître; ce renseignement, joint à ceux que les dissections m'avaient donnés, m'autorise, je crois, à pouvoir assurer que la différence extérieure des sexes est peu de chose chez les *Passales;* que les femelles ont seulement la tête et le corselet plus étroits, les mandibules moins développées en hauteur, et que tout ce qui est angle, éminence, corne, etc., est moins développé. On peut donc hardiment, quand on trouve une espèce que l'on croit nouvelle, l'étudier comme telle, sans crainte que la connaissance d'un autre sexe vienne beaucoup déranger ce que l'on a fait. Tout en cherchant des traces de sexe, j'ai été assez heureux pour trouver quelquefois la partie abdominale de l'intestin en assez bon état de conservation pour pouvoir le figurer (1, fig. 12). On voit qu'il s'enroule plusieurs fois sur lui-même, et j'ai observé que c'est toujours d'après les mêmes contours; sa portion moyenne est très-dilatée et munie de six rangs de papilles charnues : cette portion d'intestin était toujours remplie de détritus de bois; c'est tout ce que le mauvais état des sujets sur lesquels je pouvais expérimenter m'a permis de voir.

J'ai eu aussi à ma disposition, par la complaisance de M. Chevrolat, une larve (1, fig. 13) et une nymphe (1, fig. 14); je ne puis les appliquer avec certitude plutôt à une espèce qu'à une autre; je serais cependant tenté de les rapporter au *P. Punctiger* de MM. Lepeletier et Serville, à cause de la taille et de la localité. Tous deux m'ont été remis en état de grande dessiccation; la forme

que j'en donne n'est donc qu'un à-peu-près, suffisant pour indiquer leurs rapports avec celles des autres Lamellicornes. Quoique Sibile-Mérian ait figuré une larve, celle que j'avais entre les mains, tout altérée qu'elle était, m'a été de plus de ressource que son dessin, fait sur le vivant. La tête de la larve (1, fig. 13 *a b*) offre un labre saillant, deux mandibules bidentées, deux mâchoires ayant un lobe terminal mobile et un palpe de deux articles, une lèvre et deux palpes de deux articles; les antennes, presque rudimentaires (1, fig. 13), sont de deux articles implantés sur une espèce de disque membraneux; le premier article est cylindrique, plus court que large; le second, fusiforme, forme à lui seul l'antenne. Je n'ai pas pu découvrir d'yeux. Les pattes offrent la construction ordinaire; un fémur légèrement claviforme, un tibia et un seul crochet remplaçant le tarse; mais une particularité tout-à-fait remarquable, c'est que la paire de pattes postérieures (1, fig. 13, *c*) manque totalement, et est remplacée par deux petits tubercules pointus, garnis de petites épines dures. La nymphe (1, fig. 14) n'offre rien de remarquable.

Les auteurs ne s'accordent pas sur les mœurs, et cependant tous ont peut-être raison. Voilà, du disparate de leurs rapports, ce que l'on peut conclure : c'est que quelques espèces vivent sous les écorces d'arbres, d'autres se trouvent sous les détritus de végétaux, et principalement sous les amas des cannes à sucre qui sortent du moulin; d'autres enfin vivent dans l'intérieur des vieux troncs d'arbres : excepté l'espèce appelée vulgairement *Cornutus*, que quelques observations indiquent comme vivant de la dernière manière, on ne sait à quelle espèce au juste rapporter telles

ou telles mœurs, attendu que les voyageurs n'ont pas indiqué d'une manière précise les espèces qu'ils avaient observées.

Les *Passales* sont des insectes propres aux contrées chaudes de toutes les parties du Monde, l'Europe exceptée.

Le nombre des *Passales*, sans être très-nombreux, peut encore, si l'on veut, donner lieu à des divisions. Chacun peut choisir celle qui, pour ses rangements, lui paraît la plus simple ou la plus commode. Voici celle dont je me suis servi.

Passales Hexaphylles.
Passales Pentaphylles.
Passales Tétraphylles (1).
Passales Triphylles.

Cette dernière coupe est la plus nombreuse; on peut la diviser ainsi qu'il suit, et même appliquer ces divisions aux autres groupes si on le désire :

★ Feuillets des antennes allongés.
A. Chaperon denté dans son milieu.
+ Vertex portant une corne.
a. Élytres velues à la base.
b. Élytres glabres à la base.
++ Vertex portant une carêne anguleuse.
a. Élytres velues à la base.
b. Élytres glabres à la base.

(1) Je n'ai encore vu dans les collections aucun *Passale* qui mérite ce titre, quoique plusieurs le portent.

B. Chaperon mutique dans son milieu.

+ Vertex portant une corne.

a. Élytres velues à la base.

b. Élytres glabres à la base.

++ Vertex portant une carène anguleuse.

a. Élytres velues à la base.

b. Élytres glabres à la base.

✶✶ Feuillets des antennes courts.





PASSALUS.

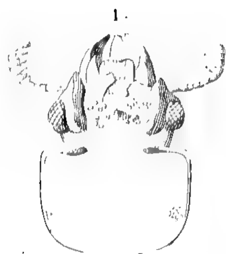


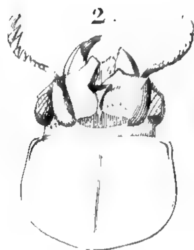
1. 2. P. Interruptus. *Lin.*

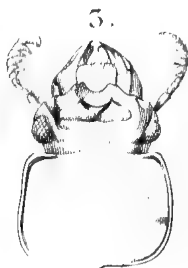
Del. Auctor

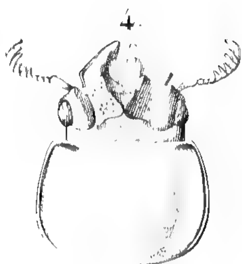


PASSALUS.


1.

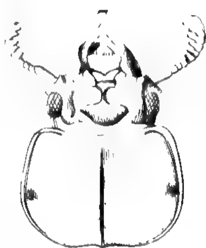

2.

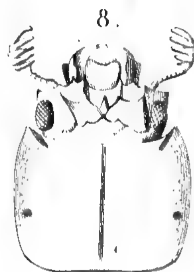

3.


4.


5.


6.


7.


8.

1. P. Emarginatus. *Gr. 2 f.*
2. P. Pilifer. *Gr. 3 f.*
3. P. Trideus. *Gr. 3 f.*
4. P. Chevrolat. *Gr. 2 ½ f.*
5. P. Sexdentatus. *Gr. 3 f.*
6. P. Dilatatus. *Gr. 3 f.*
7. Moluccanus. *Gr. 2 f.*
8. Barbatus. *Gr. 3 f.*

Del. Auctor

PASSALIDES.

G. PASSALE.

1. P. Emarginatus. *Weber.*

Pl. 2. fig. 1.

Weber. *Observ. Entom.* p. 81. n° 4.
Fabr. *Syst. Eleuth.* t. 2. p. 255. n° 2.
Schœnherr. *Synon. Ins.* t. 1. part. 3. p. 333. n° 10.
Lepel. et Serv. *Encycl. Méth. Ent.* p. 21. n° 9.
Delamarck. *Hist. des Anim. sans Vert.* t. 4. p. 597.
Guérin. *Dict. class. d'Hist. Nat.* t. 13. p. 89.

Long. 2 pouces.

Cette espèce, une des plus grandes du genre, en est en même temps une des plus reconnaissables, et la description de Fabricius, portant sur un caractère très-remarquable, ne laisse aucun doute sur son identité.

Le labre, arrondi sur les côtés, est échancré par deux lignes formant le sommet d'un triangle obtus; le bord antérieur de la tête, droit au milieu, s'avance ensuite des deux côtés au-dessus du labre, en deux lames irrégulières se

Nota. J'ai toujours tâché de m'affranchir de tout ce qui n'était qu'habitude sans utilité; je supprime, cette fois, la phrase latine; car, pour qu'elle pût servir, il faudrait qu'elle fût la traduction littérale de toute la description : et j'aurais beau mettre en tête : *Nigro vertice tuberculato,* ou quelque chose de semblable, je doute que cela puisse servir à faire reconnaître l'espèce.

rapprochant entre elles, dont celle de gauche, comme toutes les parties saillantes de la tête, de ce côté, beaucoup plus développée; la pointe de la corne occipitale est placée au milieu du dessus de la tête; de son extrémité antérieure s'avancent, en divergeant jusqu'au bord antérieur, deux carênes, limitant entre elles la partie droite du chaperon; chacune d'elles étend ensuite latéralement une impression qui forme la base des lames avancées; de la corne occipitale partent deux autres carênes transverses n'atteignant point les élévations latérales de la tête; tout l'espace compris entre les deux carênes antérieures et leurs deux impressions latérales postérieurement, les élévations latérales et terminale de la tête, est fortement ponctué, tandis que le reste est lisse; point de fossettes aux parties latérales du menton; mais la ligne terminale de la lèvre est formée de deux portions de cercle réunies en angle obtus au milieu, la pointe tournée vers la bouche. Le corselet est plus large que long, presque carré à son bord antérieur et à ses côtés, légèrement sinué; la ligne médiane est peu ou point visible; ses fossettes latérales sont rondes, fortement ponctuées; les stries latérales, légèrement ponctuées, se terminent à la partie antérieure du corselet par deux bandes droites occupant les deux tiers du corselet, et à leur extrémité s'éloignant un peu de son bord, qui s'avance un peu vers le milieu; les fossettes du méso-sternum sont accentiformes. Les élytres n'ont aucune ponctuation dans leurs stries; elles sont garnies sur les côtés de poils d'un fauve rougeâtre clairsemés, plus épais cependant à la partie humérale.

De Java et terres environnantes; cabinet de M. Gory.

2. P. Pilifer. *Percheron.*

Pl. 2. fig. 2.

Long. 13 lignes.

Noir brillant, lisse; des poils roux clairsemés sur presque toutes les parties du corps. Disque de la tête finement pointillé; au milieu du vertex s'élève un tubercule peu saillant, jetant à droite et à gauche deux carênes presque droites, mais qui n'atteignent point les bords élevés de la tête; en avant du tubercule s'avance une autre carêne qui, au bout d'un court espace, se subdivise et en forme deux sinuées qui vont aboutir, en se terminant par deux petits tubercules, auprès du bord du chaperon; ce bord a une forme tout-à-fait insolite : il se compose d'un petit espace vide au milieu et de deux lames avancées à droite et à gauche de cet espace, se dirigeant toutes deux de gauche à droite; celle de gauche est beaucoup plus développée et comme fourchue à son extrémité, l'autre est simplement aiguë; le labre est presque carré. Les mandibules sont courtes, épaisses et paraissent comme bidentées; la troisième dent se trouvant plus inférieure, la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; celui-ci est entièrement garni de points, sans fossettes gulaires. Les antennes ont six articles feuilletés; les trois premiers plus courts, presque égaux; les trois derniers un peu plus grands; le dernier épais, obtus à son extrémité. Corselet bien plus large que haut, droit sur tous les côtés, arrondi à ses

angles, bombé, lisse; sillon dorsal très-peu marqué; fossettes latérales transverses, finement ponctuées; sillon marginal sans aucun élargissement près de la tête, mais accompagné à cet endroit de petits points. Écusson lisse; méta-sternum pointillé auprès des pattes intermédiaires et vers son extrémité; cicatrices abdominales très-élargies à leur extrémité postérieure, fortement chagrinées. Élytres également striées; ponctuation des stries fine, et plus apparente sur le dos; d'autres points sur les côtés, dans les intervalles des stries, plus rapprochés vers la partie humérale et l'extrémité des élytres. Le dessous du corps, de la tête et du corselet, les fossettes du corselet et le pourtour des élytres, ainsi que les quatre pattes intermédiaires, sont garnis de poils roux assez clairs, mais encore plus disséminés sur les élytres.

Cette espèce vient de l'île de Java; elle fait partie de la collection de M. Gory.

3. P. Tridens. *Wiedemann.*

Pl. 2. fig. 3.

Wied. *Magasin de Zoologie.* 2e vol. 1er cahier. p. 109. *P. Tridens.*

Perty. *Obs. Nonnulæ in Coleopt. Indiæ Orientalis.* p. 17 et p. 37. fig. 2. *P. Laterisculptus.*

Long. 22 lignes.

Convexe, noir brillant, glabre. Disque de la tête lisse,

brillant ; au milieu du vertex, un tubercule comprimé, jetant à droite et à gauche de sa base deux carênes peu senties, sinuées, n'atteignant pas les bords de la tête ; de la partie antérieure du tubercule principal s'avancent deux autres carênes divergeant en demi-cercle, s'arrêtant pour former deux autres petits tubercules ; jetant à droite et à gauche deux carênes sinuées se dirigeant un peu en arrière, continuant ensuite à s'avancer vers le chaperon, le dépassant en s'élargissant et se bifurquant à l'extrémité; la bifurcation de gauche plus développée que celle de droite. Chaperon droit; labre carré, légèrement sinué, avec une légère épine au milieu du sinus, ponctué, surtout sur les côtés, velu. Mandibules grandes, paraissant bidentées; la troisième dent, quoique fort grande et aiguë, étant inférieure; lèvre allongée, s'articulant avec le menton par une ligne droite, profonde, de l'extrémité de laquelle deux autres lignes de même profondeur descendent vers l'extrémité du menton en se rapprochant, et laissent entre elles un espace lisse, tandis que le reste du menton est pointillé; on n'aperçoit pas de fossettes gulaires. Antennes hexaphylles; le dernier article presque demi-circulaire; entièrement velues. Corselet beaucoup plus large que haut, un peu plus étroit antérieurement, bombé, en carré arrondi à ses angles antérieurs ; fossettes latérales profondes, ponctuées; sillon marginal étroit, sans dilatation en arrière de la tête, entourant presque le corselet postérieurement; sillon dorsal nul; écusson pointillé, excepté à son extrémité; fossettes méso-sternales presque en carré long, placées obliquement; disque du méta-sternum accompagné à droite et à gauche de gros points agglomérés formant

deux lignes obliques; cicatrices abdominales larges, dilatées à l'extrémité postérieure, finement rugueuses, velues. Élytres convexes, légèrement sillonnées, finement ponctuées; les quatrième, cinquième et sixième stries formées de deux raies laissant entre elles un intervalle lisse, coupé transversalement par un grand nombre de petites raies remplaçant les points; toutes les stries à l'extrémité des élytres présentent plus ou moins cette disposition. Le dessous de la tête, les bords inférieurs du corselet et les quatre pattes postérieures sont garnis de poils fauves.

Cette espèce vient des Indes orientales, et fait partie de la collection de l'auteur.

4. P. Chevrolat. *Percheron.*

Pl. 2. fig. 4.

Long. 16 lignes.

Noir brillant, méplat, glabre. Disque de la tête très-fortement rugueux et ponctué; sur le vertex un tubercule comprimé jette à droite et à gauche de sa base deux carênes transverses atteignant presque les bords élevés de la tête; de sa partie antérieure s'avancent deux autres carênes qui, en divergeant en demi-cercle, vont aboutir au bord antérieur du chaperon, où elles forment deux dents avancées; mais avant d'y atteindre, elles ont formé au milieu de leur longueur deux petits tubercules joints entre eux par une carêne transverse peu saillante; le bord du chaperon est échancré; le labre est carré, finement poin-

tillé, son échancrure est peu sentie. Les mandibules sont anguleuses extérieurement, terminées par trois dents rapprochées; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne droite, aux deux extrémités de laquelle deux impressions courbes tournées l'une vers l'autre descendent vers le menton pour le rejoindre; les lobes latéraux de celui-ci sont ponctués; les fossettes gulaires sont assez profondes, ovalaires, placées longitudinalement. Les antennes sont hexaphylles; les articles augmentent graduellement; le dernier est demi-circulaire. Le corselet est en carré transversal, plus étroit antérieurement, ses angles sont à peine sensibles; le sillon dorsal est nul; les fossettes latérales sont rondes, lisses, mais parsemées et accompagnées de quelques petits points très-fins; le sillon marginal est assez large, sans dilatation en arrière de la tête, mais s'éloignant légèrement du bord antérieur du corselet; il est couvert dans toute sa longueur de très-petits points enfoncés; l'écusson lisse; les fossettes méso-sternales sont en carré long, presque perpendiculaire; tout l'espace compris entre le disque du méta-sternum et les cicatrices abdominales fortement ponctué; le voisinage des pattes intermédiaires l'est plus finement; les cicatrices abdominales sont profondes, larges, mais augmentant encore de largeur vers leur extrémité, très-finement pointillées, velues. Les élytres sont méplates; les stries dorsales sont fines, à peine pointillées; celles latérales, de une à six, sont larges, coupées par de petites lignes transverses très-serrées, au lieu de points.

Cette espèce, propre à la Nouvelle-Hollande, fait partie de la collection de M. Chevrolat, à qui je l'ai dédiée.

5. P. SEXDENTATUS. *Eschs.*

Pl. 2. fig. 5.

ESCHSCHOLTZ. *Nouv. Mém. des Nat. de Moscou.* T. I. p. 13. *Diss. Coleopt. G. Passalus. Spec.* 12.

Long. 15 à 17 lignes.

Corps noir, très-brillant, méplat. Disque de la tête très-lisse; sur le vertex, un tubercule assez élevé à son extrémité, jetant à gauche et à droite de sa base deux carênes sinuées, n'atteignant pas les bords élevés de la tête; de sa partie antérieure s'en avancent deux autres en divergeant, de manière à former le sommet d'un triangle dont la base est fermée par une troisième carêne moins apparente, les deux angles de cette base sont marqués par deux petits tubercules; le bord du chaperon est droit, armé latéralement de deux petites dents; le labre est carré, droit à son bord antérieur, pointillé, velu. Les mandibules sont épaisses, anguleuses extérieurement; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne droite, au-dessous du milieu de laquelle est une petite impression triangulaire; les lobes latéraux du menton sont pointillés; les fossettes gulaires sont grandes, oblongues, disposées horizontalement. Le corselet est beaucoup plus large que long, un peu rétréci antérieurement, presque arrondi à ses angles; le sillon dorsal est de même profondeur dans toute sa longueur, atteignant les deux extrémités du corselet; les fos-

settes latérales sont lisses, peu profondes; le sillon marginal est très-étroit, n'offre aucune dilatation du côté de la tête, où il s'éloigne seulement un peu du bord du corselet; il est chargé de quelques petits points enfoncés; les fossettes méso-sternales sont minces, en forme d'accent renversé; l'intervalle compris entre le disque du méta-sternum et les cicatrices abdominales est fortement ponctué, plus finement auprès des pattes intermédiaires; les cicatrices abdominales sont de largeur moyenne, peu dilatées à leur extrémité, pointillées, velues; les stries des élytres sont finement pointillées; les ponctuations dorsales à peine visibles.

Cette espèce, propre à la Nouvelle-Hollande, fait partie de la collection de M. Gory.

6. P. Dilatatus. *Dalman.*

Pl. 2. fig. 6.

Schoenh. *Syn. Ins.* t. 1. part. 3. p. 334. n° 11. et *Appendix.* p. 144. n° 198, sous le nom de Dalman.

Long. 17 lignes.

Corps médiocrement déprimé, brillant. Disque de la tête fortement chagriné; vertex occupé par une carêne longitudinale, légèrement conique, comprimée à son extrémité, courte; à droite et à gauche de sa base en sont deux autres presque aussi longues qu'elle, mais placées en travers; deux autres naissent de son extrémité; à leur nais-

sance elles sont d'abord transversales, puis tournent à angle droit vers le devant de la tête, s'écartent de nouveau à droite et à gauche, et vont aboutir, en se courbant, à la partie antérieure du chaperon, où elles figurent deux angles avancés; l'espace compris entre les deux angles est concave; à la hauteur du dernier coude, formé par les carênes dont on vient de parler, il s'en trouve une moins saillante, transverse, qui lie les deux précédentes ensemble; le labre est légèrement sinué, arrondi à ses angles, fortement ponctué. Les mandibules, épaisses, avancées, ont les deux dents supérieures de l'extrémité plus saillantes que la troisième; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne droite, au-dessous de laquelle sont deux gros points enfoncés; les lobes du menton sont chargés de gros points enfoncés, mais le contour, ainsi que les fossettes gulaires, qui sont grandes et presque triangulaires, arrondies, sont finement chagrinés. Les antennes présentent six articles feuilletés, allant en augmentant de longueur du premier au dernier, qui est presque demi-circulaire. Le corselet est carré, plus large que haut; son bord antérieur est légèrement sinué, échancré auprès des angles, qui sont avancés, épineux; entièrement lisse; le sillon dorsal peut être regardé comme nul; les fossettes latérales sont rondes, assez grandes, chargées de petits points enfoncés; le sillon marginal est chargé de petits points; il s'avance un peu en arrière de la tête en ligne droite, et sans dilatation sensible; l'écusson est lisse; les fossettes mésosternales sont petites, en carré long et placées obliquement, finement chagrinées; les côtés du disque du métasternum sont chargés de points très-gros et très-serrés, et

la partie voisine de l'insertion des pattes intermédiaires chargée de points très-petits; les cicatrices abdominales se dilatent beaucoup à leur extrémité postérieure, se terminent brusquement et sont finement ponctuées. Les élytres sont méplates, lisses, glabres; les stries dorsales sont à peine pointillées; les latérales le sont de points moyens et serrés.

Cette espèce, qui fait partie de la collection du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, a été rapportée par Peron, sans indication de localité; je suppose qu'elle est, ou de l'Océan indien, ou de la Nouvelle-Hollande.

7. P. Moluccanus. *Guérin.*

Pl. 2. fig. 7.

Long. 22 lignes.

Corps convexe, arrondi, très-brillant. Disque de la tête lisse; sur le vertex, un tubercule court, comprimé, ayant sa base appuyée sur deux carênes transverses, sinuées, se dirigeant en arrière et atteignant les bords élevés de la tête; de sa partie antérieure en naissent deux autres petites qui s'avancent en se courbant et en divergeant un peu; vis-à-vis de leur extrémité commencent deux autres carênes contournées, divergeant moins près de leur base et réunies près de celle-ci par une troisième transverse, joignant le bord du chaperon, où elles forment deux angles avancés; le bord du chaperon est échancré, mais son échancrure est formée par deux lignes un peu convexes extérieurement, se réu-

nissant en un angle très-obstus; le labre est couvert de points espacés; son échancrure antérieure suit la forme de celle du chaperon. Les mandibules sont grandes, avancées; les deux dents supérieures de l'extrémité sont les plus avancées; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne droite très-profonde; aux deux extrémités et à la partie inférieure de cette ligne sont deux impressions en forme de croissant, tournées l'une vers l'autre; les lobes du menton sont parsemés à leur base de gros points enfoncés; on ne distingue pas de fossettes gulaires. Les antennes ont six articles feuilletés qui vont en augmentant de grandeur du premier au sixième : celui-ci est presque demi-circulaire; elles sont très-velues dans toutes leurs parties. Le corselet est convexe, plus large que haut, arrondi à ses angles et sur les côtés; le sillon dorsal ne commence pas immédiatement en arrière de la tête, mais atteint l'extrémité du corselet; les fossettes latérales sont très-rapprochées du sillon marginal, profondes, mais sans ponctuation; le sillon marginal est étroit, assez profond, peu ponctué; antérieurement, il avance à peine derrière la tête, postérieurement il enveloppe presque en entier le corselet; le dessous des côtés de celui-ci est très-fortement garni de poils roux; l'écusson est plus large que long, presque entièrement lisse; les fossettes méso-sternales sont rondes, rapprochées; le méta-sternum est très-court; son disque n'offre rien de remarquable, mais les cicatrices abdominales sont très-larges, et même plus à la partie antérieure qu'à la partie postérieure, rugueuses, très-velues. Les élytres sont convexes, lisses, glabres; toutes les stries en sont également marquées et également

chargées de points très-fins. Les quatre tibias postérieurs sont fortement garnis de poils rouges.

Cette espèce, qui fait partie de la collection du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, a été rapportée des Moluques.

8. P. Barbatus. *Fabr.*

Pl. 2. fig. 8.

Fabr. *System. Eleuth.* t. 2. p. 256. n° 4.

Long. 11 lignes.

Cette espèce a été méconnue par tous les auteurs depuis Fabricius, et son nom avait toujours été rapporté à une espèce de Caïenne très-différente; aussi la synonymie des auteurs, et même celle du judicieux M. Schœnherr, ne lui convient pas, et doit être rapportée à l'espèce nommée *Interstitialis* par Eschscholtz. La persuasion des auteurs à cet égard était telle, qu'ils ont dit qu'il y avait erreur de localité dans l'indication de Fabricius, et qu'au lieu de *Guinea*, il fallait lire *Guiana;* j'aurais certainement partagé leur erreur, si M. Westermann de Copenhague, qui possède la collection de Fabricius, et dont la complaisance est inépuisable, n'eût envoyé à mon ami Gory l'individu même de la collection de Fabricius, ce qui m'a donné toute facilité pour rectifier l'erreur qui existait.

Corps très-déprimé, lisse, glabre. Disque de la tête

chagriné et chargé de lunules arrondies; sur le vertex, un petit tubercule ayant à droite et à gauche de sa base deux autres petits tubercules; de sa partie antérieure naissent deux carênes divergentes, qui, avec un tubercule oblong renfermé entre elles, représentent un trident n'atteignant pas le bord du chaperon; du milieu des dents latérales du trident s'étendent transversalement deux autres carênes déprimées, atteignant presque les bords latéraux de la tête; le chaperon est armé antérieurement de quatre dents aiguës, disposées deux à deux; l'intervalle du milieu est le plus grand et légèrement sinué; la portion des bords de la tête qui recouvre les yeux est fortement épineuse; le labre est carré, un peu échancré, ponctué. Les mandibules sont anguleuses extérieurement, très-courbées vers leur extrémité, terminées par deux dents; la troisième étant inférieure et peu apparente, la lèvre s'articule avec le menton par une ligne très-sinueuse; les lobes latéraux de celui-ci sont légèrement ponctués; les fossettes gulaires sont grandes, rondes, lunulées. Les antennes sont pentaphylles; les articles du milieu plus grands que ceux des extrémités; le dernier seulement plus épais que les autres. Le corselet, un peu rétréci antérieurement, n'est guère plus large que haut, échancré vis-à-vis de la tête; ses angles paraissent comme épineux; le sillon dorsal est bien marqué, atteignant les deux extrémités du corselet; les fossettes latérales sont grandes, rondes; le sillon marginal est peu apparent, mais les côtés du corselet sont sur toute leur longueur couverts de ponctuations fines qui s'étendent plus agglomérées sur les fossettes latérales; les fossettes méso-ster-

PASSALUS.

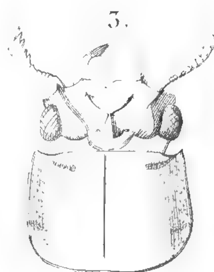
1.



2.



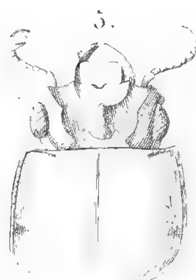
3.



4.



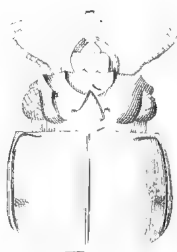
5.



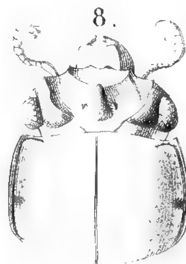
6.



7.



8.



1. P. Robustus. *Gr. 3 f.*
2. P. Leachii. *Gr. 4 f.*
3. P. Crenatus. *Gr. 4 f.*
4. P. Pentaphyllus. *Gr. 3 f.*
5. P. Tlascala. *Gr. 2 f.*
6. P. Punctiger. *Gr. 2 f.*
7. P. Coarctatus. *Gr. 2 f.*
8. P. Punctatissimus. *Gr. 3 f.*

Del. Auctor

nales sont droites extérieurement, courbes intérieurement; les deux côtés du disque du méta-sternum sont accompagnés de quelques gros points vers son extrémité; les environs des pattes intermédiaires sont aussi finement rugueux; les cicatrices abdominales sont très-étroites en commençant, se dilatent beaucoup vers le tiers de leur longueur, et se rétrécissent ensuite, suivant une ligne droite qui les ramène à leur première largeur; elles sont rugueuses. Les élytres ont leurs stries dorsales à ponctuations peu apparentes; les ponctuations latérales, au contraire, sont très-rapprochées, oblongues, transverses.

Cet insecte présente aux côtés du corselet et à la partie humérale des élytres, vis-à-vis le corselet, quelques poils roux, ainsi qu'aux quatre tibias postérieurs.

Cette espèce vient de la Guinée, et fait partie de la collection de M. Gory.

9. P. Robustus. *Percheron.*

Pl. 3. fig. 1.

Long. 10 à 11 lignes.

Corps épais, lisse, glabre. Disque de la tête légèrement rugueux; au milieu du vertex, un tubercule conique, aigu à son extrémité, est accompagné à sa base de deux autres plus petits; de l'extrémité antérieure du tubercule partent deux carènes courtes, très-divergentes, arrêtées par un petit tubercule aigu; elles continuent ensuite d'une

manière moins prononcée jusqu'au bord du chaperon, où elles se terminent par deux dents; entre elles deux, et près de leur origine, est une petite carène oblongue; le bord du chaperon est droit, et présente au milieu deux petites épines rapprochées; le labre est presque entièrement carré. Les mandibules sont petites, courbées; on n'aperçoit à leur extrémité que les deux dents supérieures; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinueuse; les lobes latéraux de celui-ci sont ponctués; les fossettes gulaires sont grandes, triangulaires, chagrinées. Le corselet est très-bombé, presque carré, très-droit à son bord antérieur; les angles sont carrés; le sillon dorsal est profond, atteignant les deux extrémités du corselet; les fossettes latérales sont irrégulières, chargées de quelques points enfoncés; le sillon marginal est très-étroit, chargé de quelques points disséminés, mais du côté de la tête il s'élargit beaucoup, s'avance vers le disque, pour ensuite rejoindre le bord du corselet, et atteint presque le sillon dorsal; les fossettes méso-sternales sont longues, presque linéaires, se joignant presque à leur extrémité antérieure; le disque du méta-sternum est accompagné, à droite et à gauche de son extrémité postérieure, de deux bandes transverses, formées de points agglomérés; l'espace avoisinant les pattes intermédiaires est rugueux; les cicatrices abdominales sont presque filiformes, assez profondes. Les élytres sont fortement striées, avec des ponctuations assez prononcées, écartées, pareilles pour toutes les stries.

Cette espèce, sur la localité de laquelle je n'ai pas de renseignements bien certains, fait partie de la collection de M. Chevrolat.

10. P. Leachii.

Pl. 3. fig. 2.

Mac-Leay. *Horæ Entom.* édit. de Londres. 1[re] part. p. 106. édit. de Paris. 1833. p. 20. *G. Paxillus. Spec.* 1. *Paxilus Leachii.*

Lepelétier. et Serville. *Enclyclop. Méth. Entom.* t. 10. p. 21. *Passalus Brasiliensis.*

Eschscholtz. *Dissert. Coleopt. G. Passalus. Spec.* 13. *Pass. Tetraphyllus?*

Guérin. *Dict. class. d'Hist. Nat.* t. 13. p. 90. *Pass. Brasiliensis.*

Drapiez. *Ann. des Sc. phys.* t. 1. p. 10. pl. 4. fig. 4. *Pass. Depressus.*

Long. 8 lignes.

Corps très-déprimé, lisse. Disque de la tête lisse; sur le vertex, un tubercule conique, déprimé, accompagné à sa base de deux autres plus petits; de l'extrémité antérieure du tubercule s'avancent en divergeant deux carènes dentelées sur leur longueur, allant aboutir au bord du chaperon, où elles forment deux dents aiguës; l'espace du chaperon compris entre ces deux carènes est droit, et forme avec elles le troisième côté d'un triangle équilatéral; l'espace qu'il renferme est parsemé de quelques lunules enfoncées; le labre est carré, peu échancré. Les

mandibules sont courbes ; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée ; le menton est très-peu ponctué ; les fossettes gulaires sont grandes, ovoïdes, posées transversalement. Les antennes sont pentaphylles ; le dernier article renflé dans son milieu. Le corselet est carré ; les angles antérieurs sont aigus ; le sillon dorsal atteint les deux extrémités du corselet ; les fossettes latérales sont nulles ; mais les côtés du corselet sont très-chargés de points sur toute leur partie inclinée ; il en est de même du sillon marginal, qui n'offre ni avancements, ni dilatation du côté de la tête ; les fossettes méso-sternales sont en forme de larmes, disposées presque perpendiculairement ; le disque du méta-sternum est accompagné, à droite et à gauche, de points assez nombreux ; les cicatrices abdominales sont filiformes, rugueuses. Les élytres ont leurs stries latérales chargées de points ronds espacés entre eux ; ces points sont peu marqués sur les stries dorsales.

Cette espèce, assez commune dans toute l'Amérique intertropicale, fait partie de la collection de l'auteur.

11. P. Crenatus. *Mac-Leay.*

Pl. 3. fig. 3.

Mac-Leay. *Horæ Entom.* édit. de Londres. 1re part. p. 106. édit. de Paris. 1833. p. 20. *G. Paxillus. Spec* 2. *Paxilus Crenatus.*

Lepeletier et Serville. *Encycl. Méthod. Ent.* t. 10. p. 21. *Pass. Puncticollis.*

ESCHSCHOLTZ. *Nouv. Mém. des Natur. de Moscou.* T. 1. p. 13. *Diss. Coleopt. G. Passalus. Spec.* 14. *Pass. Crenatus.*

Long. 8 lignes.

Corps épais, convexe, glabre, luisant. Disque de la tête rugueux; sur le vertex s'élève un petit tubercule comprimé, accompagné à sa base de deux autres, écartés, plus petits; de la partie antérieure du tubercule s'avancent, en divergeant en demi-cercle, deux carênes tranchantes, qui vont se terminer par un petit tubercule non loin du bord antérieur du chaperon; le bord de celui-ci est droit, très-légèrement sinué dans son milieu, armé à droite et à gauche, près des angles de la tête, de deux petites dents; la surface est chargée de petites lunules enfoncées, et d'une petite éminence à l'origine des deux carênes qui lui servent de limite; le labre est presque droit antérieurement. Les mandibules sont courtes, très-arquées à leur extrémité; les trois dentelures de l'extrémité sont bien visibles; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; le menton est ponctué; les fossettes gulaires sont grandes, rondes, chagrinées. Les antennes sont pentaphylles; le dernier article épais, triangulaire. Le corselet est plus large que haut, carré, droit au milieu de son bord antérieur, échancré près des deux extrémités; les angles sont épineux; le sillon dorsal est bien marqué, atteignant les deux extrémités du corselet; les fossettes latérales sont petites, transversales; le sillon marginal est fin, chargé, ainsi que le côté du corselet, de

de petits points; la portion qui se détourne en arrière de la tête s'écarte du bord du corselet en se dilatant beaucoup, et se termine brusquement; les fossettes méso-sternales sont en carré oblong, placées obliquement; le disque du méta-sternum est accompagné à son extrémité de points disséminés; les cicatrices abdominales sont étroites, à peine dilatées à leur extrémité. Les stries des élytres sont également profondes partout et également chargées de points ronds, mais qui, regardés par le travers de l'insecte, et à cause de la configuration des côtes, qui séparent les stries, les font paraître comme crénelées.

Cette espèce, qui n'est pas rare dans l'Amérique intertropicale, fait partie de la collection de l'auteur.

12. P. Pentaphyllus. *Palissot.*

Pl. 3. fig. 4.

Palissot. *Insectes recueillis en Afr. et en Amér.* p. 2. pl. 1. fig. 2. *Pass. Pentaphyllus.*

Guérin. *Iconogr. du Règ. Anim. Coléopt.* pl. 27. fig. 7.

Gray. *Anim. Kingdom. Ins.* vol. 2. pl. 51. p. 503.

Long. 12 lignes.

Corps déprimé, brillant, glabre. Disque de la tête presque lisse; sur le vertex, un petit tubercule comprimé, en ayant deux plus petits accolés près de sa base; de l'ex-

trémité antérieure de ce tubercule s'avancent, en divergeant en ligne droite deux carênes dont l'extrémité, formant une dent très-aiguë, vient limiter le chaperon; une autre dent se remarque sur la longueur de la carêne, non loin de la dernière; le bord du chaperon est droit, plat, peu ou point ponctué; une petite élévation se remarque en avant de l'origine des deux carênes; le labre est légèrement échancré. Les mandibules sont avancées, courbes, visiblement tridentées à leur extrémité; les lobes seuls du menton sont ponctués; les fossettes gulaires sont assez grandes, demi-circulaires. Les antennes sont pentaphylles; mais le premier feuillet est très-court, le dernier est cambré. Le corselet est presque carré; les angles antérieurs sont carrés sans être aigus; le sillon dorsal atteint les deux extrémités du corselet; les fossettes latérales sont peu apparentes, ainsi que le sillon marginal; mais la partie inclinée des côtés du corselet est fortement chargée de points agglomérés; l'écusson est lisse, avec une impression longitudinale dans son milieu; les fossettes méso-sternales sont de forme naviculaire, presque perpendiculaire; le disque du méta-sternum est accompagné, à droite et à gauche de son extrémité, de deux amas de points enfoncés très-serrés; les cicatrices abdominales sont très-étroites, chagrinées. Les élytres ont leurs stries dorsales peu profondes; celles latérales, au contraire, sont très-prononcées, et chargées de points très-rapprochés laissant à peine des intervalles entre eux; à la partie humérale, vis-à-vis des angles postérieurs du corselet, on voit un amas de petits poils jaunâtres; les tibias intermédiaires en sont aussi plus chargés que les autres.

Cette espèce, des États-Unis d'Amérique et de quelques autres contrées du même continent, fait partie de la collection de M. Chevrolat.

13. P. Interruptus. *Linné.*

Pl. 1. fig. 1, 2.

Gronovius. *Zoophil.* n° 447?

Petiver. *Garophylt.* tabl. 27. fig. 7?

Brown. *Histoire de la Jamaïque.* p. 429. tabl. 44. fig. 7. *Dermestes.*

Linn. *Syst. Nat.* éd. 13e. 1767. t. 1. part. 2. p. 560. *G. Lucane.* n° 4.

Linné. *Museum Ludov. Ulric.* n° 33.

Linné. *Museum Adolf. Fried.* n° 82.

Fabr. *System. Eleuth.* t. 2. p. 255. n° 1. *Pass. Interruptus.*

Fabr. *Entom. System.* t. 1. p. 240. n° 1.

Fabr. *Mant. Insect.* t. 1. p. 2. n° 8 (1787).

Fabr. *Spec. Insect.* t. 1. p. 3. n° 7 (1781).

Rœmer. *Genera Linn. et Fabr.* Linn. p. 3. n° 2. Fabr. p. 38. n° 1. pl. 2. fig. 2.

Weber. *Observ. Entom.* p. 78. n° 1.

Schœnherr. *Synon. Insect.* t. 1. part. 3. p. 331. n° 1. *Pass. Interruptus.*

Lepel. et Serv. *Encycl. Méth. Ent.* t. 10. p. 19. n° 1. *Pass. Interruptus.*

ESCHSCHOLTZ. *Nouv. Mém. des Nat. de Mosc.* T. 1. p. 13. *Dissertatio Coleopt. G. Passalus. Sp.* 1. *P. Interruptus.*

PERTY. *Delect. Anim. Articul. Bresiliæ. Voy. de Spix et Martius.* 1re livr. p. 55. t. 11. fig. 15. *P. Spectabilis.*

DELAMARCK. *Hist. des Anim. sans Vert.* T. 4. p. 597.

LATR. *Hist. des Crust. et Insect.* T. 10. p. 254. n° 1.

LATR. *Genera Crust. et Insect.* T. 2. p. 136. n° 1.

LATR. *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.* T. 24. p. 571.

DUMÉRIL. *Dict. des Sciences Nat.* T. 38. p. 23. *Pl. Coleopt. Prioceres.* fig. 2.

DUMÉRIL. *Considér. gén. sur les Ins.* p. 173. pl. 5. fig. 2.

GUÉRIN. *Dict. class. d'Hist. Nat.* T. 13. p. 89.

VOET. *Catal. System. des Coleopt.* T. 1. tab. 24. fig. 1.

Long. 18 à 24 lignes.

Corps déprimé, lisse. Disque de la tête rugueux; du vertex s'élève un tubercule conique, presque libre à son extrémité, accompagné à la base de deux autres tubercules très-petits; le bord antérieur du tubercule principal est coupé presque perpendiculairement; du bas partent en divergeant deux carênes finement dentelées sur leur longueur, réunies par une impression peu profonde vers leur milieu, aboutissant presque au bord du chaperon; le bord de ce dernier est large, avec un petit sinus à son milieu et deux dents un peu avant la terminaison des carènes du dessus de la tête; les angles antérieurs des bords élevés de la tête sont aussi fortement épineux; le labre est grand, finement ponctué, échancré. Les mandibules sont peu courbées, tridentées à leur extrémité; la lèvre

s'articule avec le menton par une ligne sinuée; les lobes de celui-ci sont seuls ponctués; les fossettes gulaires sont petites, ovalaires, placées obliquement, rugueuses. Les antennes sont triphylles; le dernier article est plus court, épais, lunulaire. Le corselet est plus large que haut, rétréci à sa partie antérieure; les angles sont relevés, aigus, le sillon dorsal atteint les deux extrémités; les fossettes marginales sont petites, irrégulières, profondes, chargées de quelques points; le sillon marginal est très-ponctué; il ne se dilate pas en arrière de la tête, mais après avoir suivi un instant le bord antérieur du corselet, il s'en détache pour le suivre autant de temps parallèlement; les angles inférieurs du corselet sont fortement garnis de poils roux; les fossettes méso-sternales sont en forme de larmes renversées, disposées presque horizontalement; le disque du méta-sternum est accompagné, à droite et à gauche de son extrémité, de beaucoup de petits points agglomérés; les cicatrices abdominales sont de largeur moyenne, un peu dilatées près de leur extrémité, tronquées obliquement, velues. Les élytres ont leurs stries dorsales presque entièrement lisses, du moins près du corselet; mais sur la partie latérale elles sont ponctuées de points moyens serrés; toute la partie humérale et les tibias intermédiaires sont fortement couverts de poils fauves.

Les auteurs anciens ayant confondu toutes les espèces sous le nom de *Passalus Interruptus*, il est bien difficile, jusqu'à Fabricius, de déterminer les espèces qu'ils ont voulu décrire; mais Fabricius, ayant ajouté à sa description qu'il était de la grandeur du *Passalus Emarginatus*, a permis d'appliquer ce nom d'une manière certaine à

une des espèces qui pouvaient se disputer ce nom. Quant aux auteurs plus anciens, la taille des figures, et la localité quelquefois, peuvent seules guider; aussi les synonymiesanciennes sont-elles tout-à-fait arbitraires.

Cette espèce est commune à Caïenne et dans toute l'Amérique intertropicale, et fait partie de la collection de l'auteur. J'ai trouvé dans les collections que j'ai consultées quelques individus plus petits, venant de la Colombie, et indiqués sous le nom d'*Ambiguus;* mais il m'a été impossible d'y trouver aucun caractère spécifique. Je crois que cette espèce fait partie de la masse déjà trop nombreuse de celles qui ne doivent leur existence qu'au désir de multiplier les espèces nouvelles, pour augmenter ses moyens d'échange, et dont on doit faire prompte et briève justice.

14. P. Tlascala. *Percheron.*

Pl. 3. fig. 5.

Long. 17 lignes.

Corps déprimé, brillant. Disque de la tête lisse, parsemé seulement de quelques lunules; du vertex s'élève un tubercule conique, couché en avant, accompagné à sa base de deux autres moyens; l'extrémité du tubercule principal est tout-à-fait libre; de l'extrémité de la portion joignant la tête s'avancent, en divergeant en lignes droites, deux carênes lisses se rapprochant un peu à leur extré-

mité et formant les deux dentelures latérales du chaperon; on remarque dans le milieu de leur longueur une impression transverse légèrement sinuée, peu profonde, qui les joint ensemble; le bord du chaperon est divisé en trois parties par deux épines avancées; l'intervalle entre les deux épines est échancré en demi-cercle; les deux autres sont simplement sinuées; les angles de la tête et les carênes des yeux sont aussi fortement épineux; le labre est à peine échancré, un peu rebordé dans son milieu. Les mandibules sont presque droites, visiblement tridentées à leur extrémité; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; les lobes seuls de ce dernier sont ponctués; les fossettes gulaires sont ovalaires, assez grandes, rugueuses. Les antennes sont triphylles; les articles égaux; le dernier, cambré, seulement renflé à son milieu. Le corselet est presque carré, beaucoup plus étroit antérieurement; les angles sont relevés, aigus; le sillon dorsal atteint les deux extrémités du corselet; les fossettes marginales sont irrégulières, mais ponctuées transversalement; quelques points sont, en outre, placés longitudinalement à l'endroit où le corselet se courbe sur les côtés; le sillon marginal est très-étroit, pointillé, sans dilatation du côté de la tête et s'en détachant à peine; le dessous des angles inférieurs est fortement chargé de poils roux; l'écusson est lisse; les fossettes méso-sternales sont accentifères, placées obliquement; le disque du méta-sternum est accompagné, des deux côtés de son extrémité, de beaucoup de points agglomérés; les cicatrices abdominales sont étroites à leur commencement, se dilatent beaucoup vers les deux tiers de leur longueur et se terminent en

s'arrondissant. Les élytres ont leurs stries dorsales à peine pointillées; celles latérales sont chargées de points ronds, réguliers, espacés; les parties humérales des épaules sont fortement garnies de poils roux; les tibias intermédiaires en sont aussi très-garnis.

Cette espèce vient du Mexique, et fait partie de la collection de M. Gory. Quoiqu'elle présente des différences avec le *P. Interruptus*, et que j'aie cru devoir en faire une espèce spéciale, cependant, si j'en voyais un grand nombre d'individus, peut-être les transitions que j'y trouverais me forceraient-elles à la supprimer. Jusqu'à présent, le petit nombre d'individus que j'ai vus étaient bien identiques.

15. P. Punctiger. *Lepel. Serv.*

Pl. 3. fig. 6.

Lepeletier et Servile. *Encyclop. Méthod. Entom.* t. 10. p. 20. n° 5.

Eschscholtz. *Nouv. Mém. des Natur. de Mosc.* t. 1. p. 13. *Diss. de Coleopt. G. Passalus. Spec.* 3. *Pass. Striolatus.*

Oliv. *Entom.* t. 1. p. 24. n° 21. fig. 5. d.

Long. 15 à 16 lignes.

Cette espèce est une de celles que les auteurs ont confondues le plus souvent sous le nom d'*Interruptus*, et celle

qui même a porté long-temps ce nom dans les collections avant qu'on n'eût examiné avec plus d'attention la description de Fabricius.

Corps méplat. Disque de la tête pointillé; du vertex s'élèvent trois tubercules couchés horizontalement, dont celui du milieu conique, plus grand, un peu libre à son extrémité; de son extrémité s'avancent deux carênes presque transversales, un peu courbées à leur extrémité, réunies dans leur milieu par une impression au-dessus du milieu de laquelle est un petit enfoncement longitudinal, venant aboutir au bord du chaperon, où elles forment deux dents aiguës; le bord du chaperon est divisé en trois parties presque égales par deux épines intermédiaires; celle du milieu échancrée demi-circulairement, les deux autres sinuées; le labre est un peu échancré, rebordé à son milieu, pointillé. Les mandibules sont médiocrement courbées, visiblement tridentées à leur extrémité; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée, les lobes latéraux de celui-ci sont seulement ponctués; les fossettes gulaires sont ovalaires, grandes, disposées transversalement, rugueuses. Les antennes sont triphylles; le dernier article est courbé, renflé dans son milieu. Le corselet est presque carré, beaucoup plus étroit antérieurement, légèrement cambré à son bord antérieur, ayant ses angles très-relevés et aigus; le sillon dorsal est profond, atteignant les deux extrémités du corselet; les fossettes latérales sont transverses, ponctuées; quelques points, disposés longitudinalement à l'endroit où le corselet se courbe sur les côtés, les accompagnent, les angles inférieurs du corselet sont fortement chargés de poils roux; l'écusson

est lisse; les fossettes sternales sont accentifères, placées obliquement; le disque du méta-sternum est accompagné à sa droite et à sa gauche d'un amas de points agglomérés; les cicatrices abdominales sont de grandeur moyenne en commençant, se dilatent jusque vers les deux tiers de leur longueur et se rétrécissent ensuite brusquement. Les élytres sont également striées partout et chargées de points, mais ceux du dos, quoique très-apparents, le sont moins que ceux des côtés; la partie humérale de l'élytre, ainsi que les tibias intermédiaires, sont fortement chargés de poils roux.

Cette espèce, très-commune à Caïenne, fait partie de la collection de l'auteur.

16. P. Coarctatus. *Percheron.*

Pl. 3. fig. 7.

Long. 15 à 16 lignes.

Corps médiocrement déprimé. Disque de la tête lisse; de son vertex s'étend horizontalement un tubercule conique, aigu à son extrémité, avançant beaucoup au-dessus du chaperon, accompagné à sa base de deux autres plus petits; du milieu de la partie inférieure du tubercule principal s'avancent, en divergeant en demi-cercle, deux carênes qui vont aboutir au bord du chaperon, où elles forment deux dents latérales; une impression sinueuse les réunit entre elles vers leur milieu; le bord antérieur du

chaperon est armé de deux petites dents rapprochées, et sa partie supérieure est chargée de quelques impressions lunulaires; le labre est médiocrement échancré. Les mandibules sont presque droites, visiblement tridentées à leur extrémité; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinueuse; les lobes latéraux de ce dernier sont seuls ponctués; les fossettes gulaires sont grandes, ovalaires, assez rapprochées entre elles. Les antennes sont triphylles; les trois feuillets presque égaux, le dernier cambré, plus épais dans son milieu. Le corselet est un peu plus large que haut, presque carré sur ses côtés; ses angles antérieurs sont à peine relevés, aigus; le sillon dorsal atteint les deux extrémités; les fossettes latérales sont transverses, fortement ponctuées, accompagnées de quelques points isolés; le sillon marginal est étroit, ponctué, se dilatant à peine vers la partie qui avoisine le derrière de la tête; les angles inférieurs sont en dessous garnis de poils roux; l'écusson est lisse, marqué d'une impression longitudinale; les fossettes méso-sternales sont peu apparentes, accentifères, mais accompagnées vers leur extrémité d'une ponctuation fine; à droite et à gauche du disque du méta-sternum sont deux amas triangulaires de points agglomérés; le voisinage des pattes intermédiaires est finement pointillé; les cicatrices abdominales sont larges, dilatées vers le milieu, au double de leur largeur primitive, arrondies à leur extrémité, velues. Les élytres ont leurs stries dorsales finement pointillées, celles latérales, au contraire, le sont fortement; toute la partie humérale des élytres est chargée de poils roux, ainsi que les tibias intermédiaires.

Cette espèce est encore très-voisine de l'*Interruptus*, et malgré ses différences, peut-être n'en est-elle qu'une variété. Elle vient du Brésil, et fait partie de la collection de l'auteur.

17. P. Punctatissimus. *Eschs.*

Pl. 3. fig. 8.

Eschscholtz. *Nouv. Mém. des Nat. de Mosc.* T. 1. p. 13. *Diss. Coleopt. G. Passalus. Sp.* 7.

Long. 12 lignes.

Corps médiocrement déprimé. Disque de la tête chagriné; du vertex s'avance horizontalement un tubercule conique, aigu à son extrémité, accompagné vers sa base de deux autres plus petits; deux carènes très-divergentes, en demi-cercle et allant aboutir près du bord du chaperon, où elles se terminent par deux tubercules, partent de son extrémité; le chaperon est quadridenté à son bord antérieur, les quatre dents également espacées; sa partie supérieure est entièrement chargée de points lunulaires; les angles de la tête et des carènes qui coupent les yeux, sont très-aigus; le labre est carré, à peine sinué, ponctué. Les mandibules sont petites, courbes, visiblement tridentées; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; les lobes latéraux de ce dernier sont seuls ponctués; les fossettes gulaires sont ovoïdes, de grandeur moyenne, placées transversalement. Les antennes sont triphylles;

le dernier article seulement plus épais que les deux autres ; tous les trois sont assez allongés. Le corselet est plus large que haut, un peu cambré sur les côtés, plus étroit à son bord antérieur, dont les angles sont aigus; le sillon dorsal atteint ses deux extrémités ; les fossettes latérales sont profondes, mais à peine distinctes sous la quantité de points agglomérés qui couvrent les côtés du corselet; le sillon marginal est large, fortement ponctué; en arrière de la tête il s'écarte du bord du corselet et continue ensuite parallèlement à ce bord sans se dilater; les fossettes méso-sternales sont étroites, accentiformes, obliques; le disque du méta-sternum est accompagné, à droite et à gauche de sa partie postérieure, d'une large bande de points agglomérés; les cicatrices abdominales sont de largeur moyenne, se dilatant jusqu'à leur extrémité, où elles se terminent en s'arrondissant. Les élytres ont leurs stries dorsales bien visiblement ponctuées; mais les points des stries latérales sont doubles de grosseur; le dessous des angles inférieurs du corselet, la partie humérale des élytres vis-à-vis le corselet et les tibias intermédiaires sont chargés de poils roux.

Cette espèce vient du Brésil, et fait partie de la collection de l'auteur.

18. P. Aculeatus. *Percheron.*

Pl. 4. fig. 1.

Long. 11 lignes.

Corps médiocrement déprimé. Disque de la tête lisse;



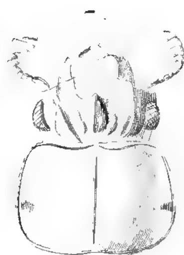


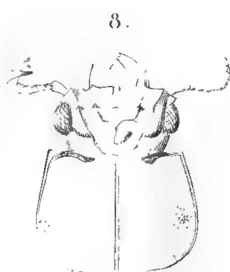






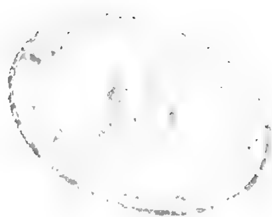






1. P. Aculeatus *Gr. 3 f.*
2. P. Plicatus *Gr. 3 f.*
3. P. Villosus. *Gr. 2 ½ f.*
4. P. Unicornis *Gr. 1 ½ f.*
5. P. Quadricollis *Gr. 2 f.*
6. P. Rusticus. *G. 1 ½ f.*
7. P. Manouffi. *Gr. 3 f.*
8. P. Quadrifrons. *Gr. 2 ½ f.*

Del. Auctor



du vertex naît, en s'avançant horizontalement, une corne de même épaisseur partout, engagée pendant sa première partie, libre pendant sa seconde; à sa base sont deux très-petits tubercules; de l'extrémité de la partie engagée naissent deux carènes, divergeant et se rapprochant ensuite pour continuer presque parallèlement, qui vont aboutir au bord du chaperon, où elles se terminent par deux dents; une autre dent se remarque vers le milieu de leur longueur; le bord du chaperon est un peu avancé et sinué dans son milieu; l'espace enfermé entre lui et les carènes est presque aussi profond que large et fortement chargé d'impressions lunulaires; les angles de la tête sont aigus; le labre est à peine échancré. Les mandibules sont courbes, visiblement tridentées; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; les lobes latéraux de ce dernier sont seuls ponctués; les fossettes gulaires sont peu profondes, rugueuses. Les antennes, triphylles, ont le dernier article plus court que les deux autres, renflé et arrondi à son extrémité; les sixième et septième articles offrent un commencement de dilatation. Le corselet est presque carré et droit sur ses côtés; ses angles antérieurs sont presque aigus; le sillon dorsal atteint les deux extrémités du corselet; les fossettes latérales sont petites, accompagnées de quelques points profonds, agglomérés; le sillon marginal est étroit, à peine ponctué sur les côtés, mais en arrière de la tête il se dilate et offre de fortes ponctuations; les fossettes méso-sternales n'offrent qu'un enfoncement lisse, oblique; le disque du méta-sternum est accompagné, des deux côtés de son extrémité, de quelques gros points agglomérés; les parties avoisinant les pattes intermédiaires sont fine-

ment ponctuées ; cette ponctuation s'étend tout le long des élytres, à la place qu'occuperaient les cicatrices abdominales, qui ne sont plus qu'un sillon à peine visible. Les élytres sont également ponctuées dans toutes les stries ; la partie humérale, les angles inférieurs du corselet et les tibias intermédiaires, sont garnis de poils roux.

Cette espèce est du Bresil, et fait partie de la collection de M. Gory.

19. P. Plicatus. *Percheron.*

Pl. 4. fig. 2.

Long. 11 lignes.

Corps presque convexe. Disque de la tête légèrement rugueux ; du vertex part, en se dirigeant horizontalement, un tubercule d'abord de même grosseur partout, ensuite se brisant et s'inclinant vers le chaperon ; cette seconde partie plus mince que la première, terminée en pointe ; à gauche et à droite de ce tubercule en sont deux autres presque aussi longs que sa première partie ; de l'extrémité du tubercule principal partent deux carênes divergeant en demi-cercle, qui vont, après un temps d'arrêt marqué par un petit tubercule, aboutir au bord du chaperon, où elles forment deux dents ; le bord du chaperon est droit, à peine sinué dans son milieu ; l'espace compris entre lui et les carênes est presque aussi long que large, couvert

d'impressions lunulaires ; le labre est carré, presque droit antérieurement. Les mandibules sont droites sur les côtés, courbées seulement à l'extrémité, visiblement tridentées ; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée ayant une petite impression dans son milieu ; les lobes latéraux du menton sont seuls ponctués ; les fossettes gulaires sont ovalaires, transversales. Les antennes sont triphylles ; le dernier article est presque demi-circulaire. Le corselet est un peu plus large que haut, carré ; son bord antérieur est convexe, ses angles obtus ; le sillon dorsal n'atteint pas tout-à fait la partie antérieure du corselet ; les fossettes latérales sont arrondies, peu ponctuées ; le sillon marginal est à peine visible et parsemé de quelques points rares ; en arrière de la tête il s'écarte du bord du corselet et se dilate beaucoup ; l'écusson est lisse ; les fossettes méso-sternales sont peu apparentes ; les environs de l'extrémité du disque du méta-sternum sont à peine ponctués ; les cicatrices abdominales sont très-étroites, se dilatant seulement à leur extrémité ; elles sont velues. Les élytres ont toutes leurs stries également profondes, et toutes également marquées de gros points ; les angles inférieurs du corselet, la partie humérale des élytres vis-à-vis le corselet et les tibias intermédiaires, sont garnis de poils roux.

Cette espèce, dont la patrie m'est inconnue, fait partie de la collection de M. Chevrolat.

20. P. Villosus. *Percheron.*

Pl. 4. fig. 3.

Long. 14 lignes.

Corps médiocrement déprimé. Disque de la tête presque lisse; quelques ponctuations éparses des deux côtés des tubercules; sur le vertex un tubercule court, aigu, libre à son extrémité, accompagné à sa base de deux autres plus petits; de l'extrémité du tubercule s'avancent, en divergeant demi-circulairement, deux carènes un peu raboteuses qui vont aboutir au bord du chaperon, où elles forment deux dents mousses; le bord du chaperon est un peu avancé demi-circulairement, armé à son milieu de deux dents presque contiguës; les angles latéraux de la tête et des carènes des yeux sont aigus; le labre est peu échancré antérieurement. Les mandibules courtes, courbées, visiblement tridentées; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; les lobes latéraux de celui-ci sont seuls ponctués; les fossettes gulaires sont ovalaires, grandes, rugueuses. Les antennes, triphylles, ont leur dernier article, le plus long, cambré, beaucoup plus épais dans son milieu. Le corselet est demi-convexe, un peu plus large que haut, presque carré; son bord antérieur est droit, échancré auprès des angles, qui sont relevés, aigus; le sillon dorsal atteint les deux extrémités du corselet; les fossettes latérales sont transversales, forte-

ment ponctuées, accompagnées de quelques points disposés longitudinalement; l'écusson lisse, avec une strie longitudinale dans sa première partie; les fossettes méso-sternales sont accentiformes, obliques, ponctuées; le disque du méta-sternum est accompagné, à sa droite et à sa gauche, de deux espaces triangulaires fortement ponctués; le voisinage des pattes intermédiaires est garni de points très-petits; les cicatrices abdominales se dilatent au double de leur largeur primitive près de leur extrémité, et, se rétrécissant ensuite obliquement, elles sont rugueuses, finement velues. Les élytres ont toutes leurs stries profondes, celles dorsales ont leurs points presque aussi profonds que celles latérales; les angles inférieurs du corselet, les tibias intermédiaires et la partie humérale des élytres, sont couverts de poils roux-foncé; mais cette disposition, qui, dans d'autres espèces, ne s'étend que sur l'intervalle des deux premières stries, s'étend dans cette espèce sur le premier et le troisième, le second ne représentant plus qu'une côte glabre.

Cette espèce vient du Brésil; elle fait partie de la collection de M. Chevrolat.

21. P. Unicornis. *Lepel.* et *Serv.*

Pl. 4. fig. 4.

Lepel. et Serv. *Encycl. Méthod. Entom.* T. 10. p. 20. *P. Unicornis.*

Eschscholtz. *Nouv. Mém. des Natur. de Mosc.* T. 1. p. 13. *Diss. Coleopt. G. Passalus. Sp.* 2. *P. Corniferus.*

Long. 20 lignes.

Corps médiocrement déprimé. Disque de la tête presque lisse; du vertex s'élève, en s'avançant horizontalement et se recourbant, un tubercule comprimé, libre, presque dans la moitié de sa longueur, aigu à son extrémité, avançant presque jusqu'au bord du chaperon; à sa base sont deux autres tubercules plus petits; de l'extrémité de sa partie engagée s'avancent, en divergeant demi-circulairement, deux carènes lisses, allant aboutir aux deux côtés du chaperon, où elles forment deux petites dents jointes entre elles par une impression sinueuse, transverse; le chaperon est droit, offrant dans son milieu deux petites dents assez rapprochées, séparées entre elles par un espace échancré, demi-circulaire, limité par les carènes qui l'entourent; il offre une surface trois fois plus large que haute; les angles de la tête et des carènes des yeux sont aigus; le labre est arrondi sur ses côtés, fortement échancré, presque lisse à son bord antérieur. Les mandibules sont avancées, peu courbées, visiblement tridentées à leur extrémité; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinueuse; les lobes de ce dernier sont seuls ponctués; les fossettes gulaires sont ovalaires, disposées transversalement. Les antennes, triphylles, ont le dernier article, le plus court, courbé, guère plus épais que les deux précédents. Le corselet est un peu convexe, rétréci antérieurement; ses angles sont relevés, aigus; son bord est légèrement sinueux des deux côtés; le sillon dorsal atteint les deux extrémités du corselet; les fossettes latérales sont

disposées transversalement, chargées de quelques points et accompagnées de quelques autres; le sillon marginal est étroit, peu ponctué; il s'écarte un peu du corselet en arrière de la tête, mais sans se dilater sensiblement; l'écusson est lisse, à peine sillonné dans sa longueur; les fossettes méso-sternales sont accentiformes, disposées obliquement; le disque du méta-sternum est accompagné de deux bandes de points agglomérés; les cicatrices abdominales, de largeur moyenne, ne sont pas très-dilatées près de leur extrémité et se terminent en s'arrondissant. Les élytres sont finement ponctuées dans les stries dorsales, et assez profondément dans les stries latérales; les angles inférieurs du corselet, les tibias intermédiaires, la partie humérale des élytres entre les première et deuxième, troisième et quatrième stries, sont chargés de poils roux; les tibias postérieurs en sont aussi garnis, mais plus finement que les intermédiaires.

Cette espèce vient de la Guadeloupe; mais je l'ai reçue aussi du continent américain : elle fait partie de ma collection.

22. P. Quadricollis. *Eschscholtz.*

Pl. 4. fig. 5.

Eschscholtz. *Dissert. Coleopt. G. Passalus. Nouv. Mém. des Nat. de Mosc.* T. 1.

Long. 15 lignes.

Corps légèrement convexe. Disque de la tête finement

chagriné; sur le vertex s'élève un tubercule comprimé, aigu à son extrémité; de sa base partent deux courtes carênes transverses; de son extrémité en partent deux autres presque transverses, un peu plus longues que les précédentes, tuberculeuses à leur extrémité; le chaperon est avancé, droit, rebordé, bi-épineux à ses angles et à son milieu, les deux épines du milieu accolées; les angles de la tête et des carênes des yeux sont aigus; le labre est carré, à peine échancré. Les mandibules sont droites sur les côtés, à peine courbées à l'extrémité, visiblement tridentées; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; les lobes latéraux de ce dernier sont seuls ponctués; les fossettes gulaires sont rondes, presque lisses. Les antennes, triphylles, ont leur dernier article arrondi, plus gros vers son extrémité; les sixième et septième articles ont un commencement de foliation. Le corselet est beaucoup plus large que haut, courbé sur les côtés, ses angles antérieurs sont à peine aigus; le sillon dorsal atteint les deux extrémités; les fossettes latérales sont transverses, à peine ponctuées; le sillon marginal est visiblement ponctué, il s'éloigne du bord du corselet, vis-à-vis la tête, en se dilatant, et se termine brusquement; l'écusson est lisse, avec une ligne imprimée dans sa longueur; les fossettes méso-sternales peu profondes, triangulaires, allongées, placées presque horizontalement; le disque du méta-sternum est accompagné de deux espaces triangulaires fortement ponctués; les cicatrices abdominales sont rugueuses, étroites, allant en s'élargissant jusque près de leur extrémité, où elles ont au plus le double de leur largeur première. Les élytres sont également striées et ponc-

tuées partout; aucune partie du corps n'offre de villosité remarquable.

Cette espèce est du Brésil, et fait partie de la collection de M. Gory.

23. P. Rusticus. *Percheron.*

Pl. 4. fig. 6.

Long. 18 lignes.

Corps convexe. Disque de la tête légèrement chagriné; sur le vertex on voit un tubercule caréniforme, s'élevant brusquement à la même hauteur dans toute sa longueur, droit, tranchant supérieurement: à droite et à gauche, vers le milieu de sa longueur, sont deux autres petits tubercules transverses, et près de son extrémité deux carênes s'avancent à droite et à gauche, demi-circulairement, et vont se terminer vers le bord antérieur du chaperon; leur extrémité est marquée par un petit tubercule; le chaperon est avancé, il offre deux dents isolées vis-à-vis les tubercules dont nous venons de parler, et deux autres accolées dans son milieu, ce qui porte à quatre le nombre des dents dont il est armé; une impression peu profonde le borde de très-près intérieurement et va rejoindre les deux tubercules du disque; le labre est peu échancré, pointillé. Les mandibules sont tridentées; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; les lobes de ce dernier sont largement ponctués; les fossettes gulaires sont grandes, ovales, rugueuses, placées obliquement.

Les antennes ont les trois derniers articles en feuillets allongés. Le corselet est presque carré, plus large que long; le sillon dorsal est très-prononcé, dilaté dans son milieu; les fossettes latérales sont formées de gros points agglomérés, et quelques-uns, en outre, sont groupés auprès; le sillon marginal est assez profond, peu ponctué; il s'avance en arrière de la tête en se dilatant et en s'éloignant du bord du corselet sur une grande partie de la largeur de celui-ci; le dessous du corselet n'est pas garni de poils; l'écusson est en triangle presque équilatéral, lisse; les fossettes méso-sternales sont nulles; à droite et à gauche de la partie inférieure du méta-sternum est un amas de très-gros points; les cicatrices abdominales ne consistent qu'en deux lignes enfoncées, lisses, aussi larges à un bout qu'à l'autre. Les élytres sont bombées, fortement sillonnées; les stries latérales sont chargées de très gros points écartés; ceux des sillons dorsaux sont plus fins et plus rapprochés; les pattes n'offrent pas de villosité remarquable.

Cette espèce, qui fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris, a été rapportée de la capitainerie des Mines, au Brésil.

24. P. Manouffi. *Percheron.*

Pl. 4. fig. 7.

Long. 13 lignes.

Corps à peine déprimé. Disque de la tête finement

granuleux; bord antérieur chargé d'impressions lunulaires; sur le vertex s'élève un tubercule oblong, aigu, relevé, détaché à son extrémité, accompagné à sa base de deux autres plus petits, plus écartés entre eux à leur extrémité; du bord antérieur du tubercule principal se détachent deux petites carênes transverses; le bord du chaperon est quadridenté; les épines du milieu très-écartées et entre elles une petite sinuosité dont les angles sont quelquefois avancés; les carênes des yeux sont disposées presque transversalement et fortement anguleuses; le labre est très-ponctué et un peu échancré à son milieu. Les mandibules sont droites, courbées à leur extrémité, bidentées; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; celui-ci est entièrement ponctué; les fossettes gulaires sont petites, arrondies, rapprochées des angles de la lèvre. Les antennes, triphylles, ont les feuillets assez courts et le dernier article presque claviforme. Le corselet est beaucoup plus large que long, presque arrondi à tous ses angles et sur les côtés; le sillon dorsal atteint les deux extrémités; les fossettes latérales sont disposées transversalement; ponctuées et accompagnées de quelques points fins; le sillon marginal est ponctué; en arrière de la tête, il forme une légère courbe vers le disque du corselet et s'étend jusqu'au sillon dorsal; les fossettes méso-sternales sont en forme d'accent circonflexe dont les deux branches seraient tournées en bas; le disque du méta-sternum n'est accompagné que d'un petit amas de ponctuations placé auprès des hanches postérieures; les cicatrices abdominales sont rugueuses, étroites à leur commencement, s'élargissant beaucoup, suivant une ligne droite jusque près

de leur extrémité, où elles se rétrécissent brusquement par une ligne oblique. Les élytres sont partout également striées et ponctuées de points petits et serrés; aucune partie du corps ne présente de villosité remarquable.

Cette espèce vient de Madagascar; elle fait partie de la collection de M. Chevrolat.

25. P. Quadrifrons. *Percheron.*

Pl. 4. fig. 8.

Long. 14 lignes.

Corps médiocrement déprimé. Disque de la tête légèrement chagriné; sur le vertex s'élève un petit mamelon comprimé, brusquement tronqué postérieurement, de la partie antérieure duquel s'avancent en divergeant deux carênes sinueuses, qui se rapprochent vers le milieu de leur longueur pour continuer presque parallèlement, et se terminent par un petit tubercule; le chaperon est droit antérieurement et armé de quatre petites dents, deux au milieu, accolées, et deux plus écartées, placées vis-à-vis les tubercules des carênes; tout l'espace compris entre le bord du chaperon et les carênes est fortement chargé de petites impressions sphériques très-rapprochées; près des dents du milieu est une place lisse, allongée; le chaperon, au milieu de cet espace, baisse brusquement vers le devant de la tête et offre à cet endroit une impression plus lisse que les autres parties, et même au milieu un rudiment de

tubercule peu saillant; le labre est carré, non échancré, finement chagriné. Les mandibules sont courtes, visiblement tridentées à leur extrémité; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinueuse; les lobes de ce dernier sont chargés de points enfoncés; les fossettes gulaires sont rapprochées, ovalaires, transversales. Les antennes sont à trois feuillets assez allongés, dont le dernier seulement renflé supérieurement dans son milieu. Le corselet est carré, rétréci antérieurement, avec ses angles légèrement évidés, aigus; le sillon dorsal, profond, d'égale largeur partout, ne commence pas immédiatement après la tête et atteint l'extrémité du corselet; les fossettes latérales sont formées par l'agglomération de quelques gros points, elles sont disposées transversalement, et quelques autres points sont épars autour d'elles; le sillon marginal est chargé de quelques points; à son extrémité antérieure il s'avance beaucoup derrière la tête; au milieu de sa longueur, vers cette partie, il quitte le bord du corselet, s'avance obliquement vers le disque en se dilatant beaucoup, et se termine brusquement; en cet endroit, il paraît formé de l'agglomération de points enfoncés; l'écusson est lisse; les fossettes méso-sternales sont nulles; le disque du métasternum n'offre à ses côtés que quelques points peu apparents; les cicatrices abdominales sont très-étroites, un peu dilatées à l'extrémité postérieure, finement rugueuses. Les élytres sont déprimées, tous les sillons en sont également apparents, ceux latéraux sont chargés de gros points espacés, ceux supérieurs le sont de points beaucoup plus fins; aucune partie du corps n'offre de villosité remarquable.

Cette espèce, qui fait partie de la collection du Muséum d'Histoire naturelle, a été rapportée du cap de Bonne-Espérance par M. Goudot.

26. P. Dentatus. *Fabr.*

Pl. 5. fig. 1.

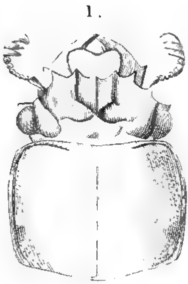
Fabr. *Entom. System.* T. 1. p. 241. n° 2.
Weber. *P. Dentatus. Observ. Entom.* p. 82. n° 5.
Fabr. *P. Dentatus. Syst. Eleuth.* T. 2. p. 256. n° 5.

Long. 11 lignes.

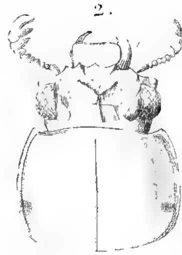
Corps très-déprimé. Disque de la tête lisse; sur le vertex un petit tubercule court, accompagné, à droite et à gauche de sa base, de deux carênes courtes, transverses; de son extrémité en partent trois autres, une droite, deux divergentes d'abord, et ensuite droites, parallèles, terminées vers le milieu du chaperon par deux dents aiguës; celui-ci est encore armé, aux côtés, de deux autres dents aiguës, placées un peu obliquement; les carênes des yeux sont presque épineuses à leur extrémité; le labre est un peu échancré antérieurement. Les mandibules sont anguleuses sur leurs côtés, à peine courbées à leur extrémité, qui est tridentée; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne presque droite, celui-ci est entièrement lisse; les fossettes gulaires sont en croissant renversé dont les cornes seraient tournées vers la jonction de la lèvre et du

PASSALUS.

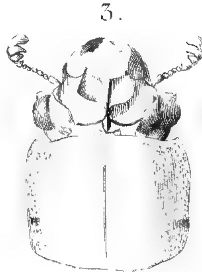
1.



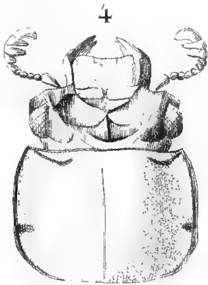
2.



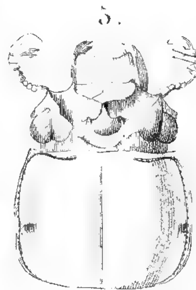
3.



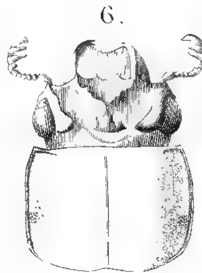
4



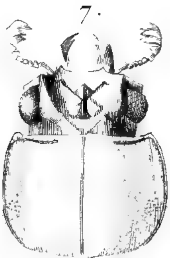
5.



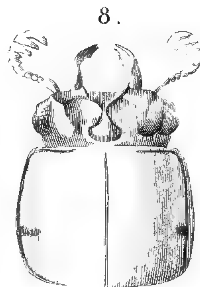
6.



7.



8.



1. P. Dentatus. *Gr. 4 f.*
2. P. Cavor. *Gr. 3 f.*
3. P. Bicolor. *Gr. 4 f.*
4. P. Geometricus. *Gr. 2 f.*
5. P. Affinis. *Gr. 2 f.*
6. P. Interstitialis. *Gr. 2 ½ f.*
7. P. Auguliferus. *Gr. 3 f.*
8. P. Pelliculatus. *Gr. 2 f.*

Del. Auctor.



menton, assez rapprochées entre elles. Les antennes sont triphylles, mais le premier feuillet est beaucoup plus court que les deux autres; le dernier est très-courbe. Le corselet est plus large que haut; les angles ne sont pas saillants; le sillon dorsal est assez fin; les fossettes latérales, ainsi que le sillon marginal, sont peu sensibles, ils disparaissent presque sous une grande quantité de points enfoncés qui couvrent les deux côtés du corselet; les fossettes méso-sternales sont presque perpendiculaires; les côtés du métasternum sont finement ponctués; les cicatrices abdominales sont lisses, presque sans dilatation à leur extrémité; les stries dorsales des élytres sont peu profondes et finement ponctuées; celles latérales, au contraire, sont larges, chargées de points transverses très-serrés; aucune partie du corps n'offre de villosité remarquable.

Cette espèce vient de Java, et fait partie de la collection de l'auteur.

27. P. Cayor. *Percheron.*

Pl. 5. fig. 2.

Long. 9 lignes.

Corps demi-convexe. Disque de la tête chargé de lunules peu enfoncées; sur le vertex est un très-petit tubercule donnant naissance à quatre carênes, deux transverses postérieures, deux antérieures divergentes, à angle droit; le bord du chaperon est armé de cinq épines; les carênes

des yeux sont presque transverses, anguleuses; le labre est à peine échancré à son extrémité. Les mandibules sont courtes, arrondies; les deux dentelures supérieures les plus apparentes; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée, ce dernier est très-fortement ponctué; les fossettes gulaires se perdent dans la ponctuation. Les antennes sont triphylles; le premier feuillet plus court que les suivants, le dernier un peu en massue. Le corselet est plus étroit antérieurement, plus large que haut; ses angles sont presque aigus; le sillon dorsal atteint les deux extrémités du corselet; les fossettes latérales sont très-petites, lisses; le sillon marginal est très-étroit, ponctué, un peu dilaté à son extrémité antérieure; les fossettes méso-sternales sont nulles; le disque du méta-sternum n'est accompagné d'aucune ponctuation; les cicatrices abdominales sont lisses, elles se dilatent vers leur extrémité pour se resserrer ensuite obliquement; la portion des stries dorsales des élytres est à peine ponctuée, tandis que la portion latérale est chargée de points transverses très-serrés; aucune partie du corps n'offre de villosité remarquable.

J'ai reçu cette espèce dans une collection du Sénégal, mais qui contenait aussi des insectes du Brésil; de sorte que je ne puis lui assigner une localité exacte : elle fait partie de ma collection.

28. P. Bicolor. *Fabr.*

Pl. 5. fig. 3.

Fabr. *System. Eleuth.* t. 2. p. 256. n° 6.
Illiger. *Archiv. de Wiedeman.* 1. 2. p. 104. 2?

Long. 8 lignes.

Corps très-déprimé. Disque de la tête ponctué; sur le vertex un petit tubercule donne naissance, à sa base, à deux petites carênes transversales, et à son extrémité, à trois autres, dont l'intermédiaire droite; le bord du chaperon est armé de cinq épines, dont les deux formant la terminaison des carênes les plus longues et celles du milieu à peine sensibles; le labre est à peine échancré antérieurement. Les mandibules sont courbes; les deux dentelures supérieures sont les plus apparentes; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinueuse; celui-ci est chargé en entier de quelques gros points disséminés; les fossettes gulaires ont la forme d'un V placé obliquement. Les antennes ont leurs feuillets courts, gros, le dernier est pyriforme. Le corselet est carré, plus large que haut; les angles sont relevés, aigus; le sillon dorsal est peu profond, atteignant les deux extrémités du corselet; les fossettes latérales sont petites, rondes, profondes; le sillon marginal se confond dans les ponctuations qui couvrent largement les côtés du corselet; l'écusson est lisse; les

fossettes méso-sternales sont oblongues, rugueuses, placées presque perpendiculairement; le disque du métasternum est accompagné, sur toute la longueur de ses deux côtés, de ponctuations; les cicatrices marginales sont presque de même largeur partout, rugueuses; toutes les stries des élytres sont ponctuées, mais les latérales le sont plus profondément, à points serrés; aucune partie du corps n'offre de villosité remarquable.

Cette espèce, quoiqu'indiquée habituellement de Java, pourrait bien encore venir d'autres localités. J'en ai vu plusieurs avec des étiquettes indiquant des pays tout-à-fait éloignés des mers de l'Inde. Dans le doute, je préfère lui laisser l'indication de patrie sous laquelle elle est le plus connue; elle fait partie de la collection de l'auteur.

29. P. Geometricus. *Percheron.*

Pl. 5. fig. 4.

Long. 18 lignes.

Corps demi-convexe. Disque de la tête lisse; sur le vertex un tubercule court, comprimé à son extrémité, accompagné à sa base de deux autres plus petits, donne naissance antérieurement à deux carênes divergeant à angle droit, finement crénelées dans leur longueur, allant aboutir aux côtés du chaperon, où elles forment deux petites dents; le bord du chaperon est droit, avec deux impressions sur sa surface, qui est finement rugueuse, l'une

transverse, joignant les deux carênes, et l'autre longitudinale, partant de celle-ci et allant aboutir au milieu du chaperon; le labre est carré, un peu sinué dans son milieu. Les mandibules sont assez courtes, à peine tridentées; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; le menton, au-dessous d'elle, est très-épais, ses lobes latéraux sont ponctués; les fossettes gulaires sont triangulaires, disposées latéralement. Les antennes ont leurs feuillets médiocrement longs, le dernier renflé dans son milieu. Le corselet est plus large que haut, presque carré, un peu sinué sur ses côtés; le sillon dorsal atteint les deux extrémités du corselet; les fossettes marginales sont profondes, disposées transversalement, peu ponctuées; le sillon marginal est étroit, chargé de quelques points se dilatant beaucoup à la partie qui avoisine la tête et s'écartant un peu du bord antérieur du corselet; l'écusson est lisse, avec un point fortement imprimé à son extrémité; les fossettes méso-sternales ont leur origine demi-circulaire, mais le reste n'a pas de limite bien indiquée et ne se reconnaît que par un semis de petits points enfoncés; le disque du méta-sternum est accompagné des deux côtés d'un amas triangulaire de points enfoncés; la partie avoisinant les pattes intermédiaires est finement pointillée; les cicatrices abdominales s'élargissent en forme de larme, sont arrondies à leur extrémité, pointillées, tomenteuses. Les élytres ont les ponctuations dorsales peu apparentes, celles des stries latérales sont composées de petits points ronds assez apparents; le dessous des angles inférieurs du corselet, la partie humérale des élytres et les tibias intermédiaires, sont chargés de poils roux.

Cette espèce vient du Brésil, et fait partie de la collection de M. Gory.

30. P. Affinis. *Latreille.*

Pl. 5. fig. 5.

Long. 19 lignes.

Corps semi-convexe. Disque de la tête lisse; du vertex naît un tubercule court, conique, comprimé antérieurement, entièrement engagé, accompagné à sa base de deux autres plus petits; de son extrémité s'avancent deux carênes divergeant d'abord sous un angle très-obtus, continuant ensuite parallèlement pour venir aboutir au bord du chaperon, où elles forment deux dents latérales; le bord de celui-ci est droit, avec une très-petite échancrure dans son milieu, sa superficie est entièrement couverte d'impressions lunulaires; le labre est très-ponctué, carré, à peine échancré à son extrémité antérieure. Les mandibules sont droites, à peine courbées à leur extrémité, visiblement tridentées; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; les lobes de ce dernier sont fortement ponctués; les fossettes gulaires sont petites, arrondies, très-écartées. Les antennes ont leur dernier feuillet cambré, un peu claviforme, les deux articles qui les précèdent offrent déjà un commencement de développement. Le corselet est un peu plus large que haut, beaucoup plus étroit antérieurement, ses angles sont carrés; le sillon dorsal est peu profond et atteint les deux extrémités du corselet;

les fossettes latérales sont profondes, transversales, peu ponctuées; le sillon marginal est étroit, ponctué, sans dilatation ou déviation sensible du côté de la tête; les fossettes méso-sternales sont de même largeur partout, disposées horizontalement; le disque du méta-sternum est accompagné, des deux côtés, de deux amas triangulaires de points agglomérés; les cicatrices abdominales sont rugueuses, sans presque aucune dilatation. Les élytres ont toutes leurs stries également profondes et presque également chargées de points fins; le dessous des angles inférieurs du corselet, les tibias intermédiaires, la partie humérale des élytres qui regarde le corselet, sont chargés de poils courts roux foncé.

Cette espèce fait partie de la collection de M. Chevrolat, qui l'a reçue de Saint-Domingue; je lui ai conservé le nom que lui avait donné mon savant maître dans la collection du Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

31. P. Interstitialis. *Eschscholtz.*

Pl. 5. fig. 6.

Eschscholtz. *Nouv. Mém. des Natur. de Mosc.* T. 1. p. 13. *Diss. Coleopt. G. Passalus. Sp.* 5. *Pass. Interstitialis.*

Eschscholtz. *Ibid. Sp.* 6. *Pass. Acuminatus.*

Lepel. et Serv. *Encycl. Méth. Ent.* T. 10. p. 21. n° 6. *Pass. Barbatus.*

Schœnherr. *Synon. Ins.* T. 1. part. 3. p. 332. n° 2. *Pass. Barbatus.*

Long. 12 à 16 lignes.

Corps déprimé. Disque de la tête à peine rugueux; du vertex s'élève un tubercule court, engagé, accompagné à sa base de deux plus petits à peine sensibles; de l'extrémité du tubercule s'avancent, sous un angle droit, deux carênes élevées, tranchantes, allant se terminer au bord du chaperon en deux dents très-avancées; le bord du chaperon dans son milieu est encore armé de deux petites dents courtes, limitant un espace demi-circulaire; quelques impressions lunulaires sont éparses sur la surface du chaperon; les angles de la tête sont aigus, mais ceux des carênes oculaires sont à peine visibles; le labre est un peu échancré. Les mandibules sont presque droites, à peine courbées à leur extrémité; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; les lobes de ce dernier sont seuls ponctués; les fossettes gulaires sont ovoïdes, transverses. Les antennes ont leur dernier article courbe, à peine plus épais que les autres feuillets; les deux articles qui précèdent ont un commencement de développement. Le corselet est presque carré, rétréci antérieurement; les angles sont presque aigus; le sillon dorsal atteint les deux extrémités; les fossettes latérales sont transverses, ponctuées, accompagnées de quelques autres points; le sillon marginal est ponctué, s'avançant à peine en arrière de la tête; les fossettes méso-sternales sont profondes, accentifères, étroites, placées obliquement; le disque du métasternum est accompagné de deux espaces triangulaires, ponctués; les cicatrices abdominales sont étroites, pas

sensiblement dilatées à leur extrémité, velues. Les élytres ont leurs stries dorsales peu profondes, celles latérales le sont beaucoup, chargées de points enfoncés qui les font paraître presque crénelées; le dessous des angles inférieurs du corselet, les tibias intermédiaires et toute la partie humérale des élytres, chargés de poils roux-foncé.

C'est cette espèce qui avait toujours été confondue dans les collections sous le nom de *Barbatus;* elle est commune dans l'Amérique équinoxiale, et fait partie de ma collection.

32. P. Anguliferus. *Percheron.*

Pl. 5. fig. 7.

Long. 9 lignes.

Corps convexe. Disque de la tête légèrement chagriné sur les côtés; sur le vertex s'élève un petit tubercule court, conique, entièrement engagé, accompagné à sa base de deux autres plus petits; de son bord antérieur s'avancent en divergeant, suivant un angle droit, deux carênes crénelées sur leur longueur, terminées par un petit tubercule n'atteignant pas les bords du chaperon; celui-ci est armé d'une dent vis-à-vis de l'extrémité de chacune des carênes; l'espace compris entre ces deux dents est droit; à la base des deux carênes on remarque un petit mamelon triangulaire: le dessus du chaperon est parsemé de points ronds; le labre est carré, un peu saillant au milieu de son

bord antérieur. Les mandibules sont courbes, visiblement tridentées; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; les lobes latéraux de ce dernier sont seuls ponctués; les fossettes gulaires sont grandes, ovalaires, disposées transversalement, rugueuses. Les antennes ont leur dernier feuillet plus court que les deux précédents, arrondi à son extrémité, épais; les deux articles qui les précèdent ont un commencement de dilatation. Le corselet est plus large que haut, un peu convexe à son bord antérieur, ses angles sont un peu relevés, presque aigus; le sillon dorsal est profond et atteint les deux extrémités du corselet; les fossettes latérales sont grandes, transverses, finement ponctuées, avec quelques points plus gros disséminés autour; le sillon marginal n'est ponctué qu'à l'extrémité du côté de la tête, où il se dilate brusquement et se termine de même, et est chargé de gros points; les fossettes méso-sternales ne sont pas sensibles; le disque du méta-sternum n'est accompagné que de quelques ponctuations éparses; les cicatrices abdominales sont étroites, à peine dilatées à leur extrémité, rugueuses; les stries des élytres sont profondes, et toutes également chargées de points ronds profonds; le dessous des angles postérieurs du corselet, les tibias intermédiaires, la partie humérale des élytres vis-à-vis le corselet, sont munis de poils roux foncé.

Cette espèce vient de la partie du Brésil appelée Pompon, et fait partie de la collection de M. Chevrolat.

33. P. Pelliculatus. *Perty.*

Pl. 5. fig. 8.

Perty. *Voyage de Spix et Martius.* 1re livr. p. 55. tabl. 11. fig. 16.

Long. 18 lignes.

Corps convexe. Disque de la tête lisse; sur le vertex est un tubercule entièrement engagé, comprimé à son extrémité, accompagné à sa base de deux petits mamelons, et donnant naissance à son extrémité à deux carênes tranchantes, divergeant suivant un angle aigu, un peu courbées intérieurement avant de joindre le bord du chaperon, où elles forment deux épines; ce dernier est droit, ponctué près du bord; les angles de la tête et des carênes oculaires sont arrondies; le labre est carré, échancré antérieurement, finement ponctué. Les mandibules sont droites, à peine courbées à leur extrémité, visiblement tridentées; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; les lobes latéraux du menton sont fortement ponctués; la ponctuation s'étend jusque sur les fossettes gulaires, dont le dessus est demi-circulaire. Les antennes ont le dernier feuillet un peu plus épais que les précédents, courbes. Le corselet est carré, arrondi à tous ses angles; le sillon dorsal est profond et atteint les deux extrémités; les fossettes latérales sont transverses, fortement ponctuées; le sillon marginal est étroit, ponctué, s'écartant

un peu du bord du corselet en arrière de la tête; les angles postérieurs sont légèrement velus inférieurement; l'écusson est lisse; les fossettes méso-sternales sont nulles; le disque du méta-thorax n'est accompagné que de quelques gros points; les cicatrices abdominales ne sont plus qu'un sillon lisse sans dilatation; les stries des élytres sont également profondes et également chargées de petits points rapprochés; la partie humérale est tout-à-fait glabre.

Perty indique cette espèce comme du Brésil; l'individu que j'ai entre les mains ne me donne aucun renseignement qui puisse modifier ou déterminer de localité plus positive. Elle fait partie de la collection de M. Chevrolat.

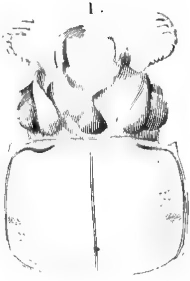
34. P. Punctato-Striatus. *Chevrolat.*

Pl. 6. fig. 1.

Long. 11 lignes.

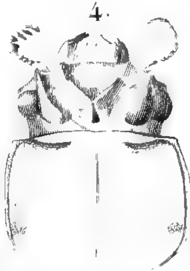
Corps médiocrement déprimé, légèrement ponctué des deux côtés; sur le vertex s'élève un tubercule court, conique, entièrement engagé, accompagné à sa base de deux autres plus petits; de son extrémité partent deux carênes divergeant sous un angle obtus, s'arrêtant près du chaperon, où elles développent un petit tubercule continuant ensuite parallèlement jusqu'au bord du chaperon, où elles forment deux dents avancées; le bord compris entre elles est droit et le dessus chargé de lunules enfoncées; le labre est droit sur les côtés, un peu échancré antérieurement.

PASSALUS.



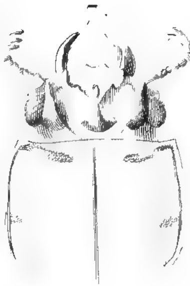








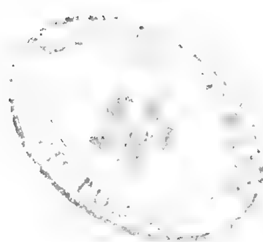






1. P. Punctato-Striatus. *Gr. 3 f.*
2. P. Occipitalis. *Gr. 2 f.*
3. P. Glaberrimus. *Gr. 4 f.*
4. P. Morio. *Gr. 3 f.*
5. P. Angulatus. *Gr. 2 ½ f.*
6. P. Convexus. *Gr. 2 f.*
7. P. Abortivus. *Gr. 2 ½ f.*
8. P. Nasatus. *Gr. 3 f.*

Del. Auctor.



Les mandibules sont droites, courbées seulement à leur extrémité, visiblement tridentées; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; les lobes de ce dernier sont ponctués; les fossettes gulaires sont grandes, ovoïdes. Les antennes ont leur dernier article seulement renflé à sa partie supérieure. Le corselet est plus large que haut, ses quatre côtés sont courbes, ses angles antérieurs un peu relevés; le sillon dorsal est assez profond et atteint les deux extrémités; les fossettes latérales sont peu sensibles et se perdent dans une grande quantité de points qui couvrent les deux côtés du corselet; le sillon marginal est étroit, ponctué, il se détache du bord antérieur du corselet en arrière de la tête, pour s'en rapprocher ensuite en faisant un petit crochet; l'écusson est lisse; les fossettes méso-sternales sont nulles; le disque du méta-sternum est accompagné, à sa droite et à sa gauche, de deux amas triangulaires de points agglomérés; les cicatrices abdominales sont étroites, sans dilatation sensible, rugueuses. Les élytres ont leurs stries également profondes et chargées de points enfoncés, mais ceux des stries latérales sont un peu oblongs, transverses; aucune partie du corps n'offre de villosité remarquable.

Cette espèce fait partie de la collection de M. Chevrolat, qui me l'a remise avec le nom sous lequel elle est décrite. Elle vient du Mexique.

35. P. Occipitalis. *Eschscholtz.*

Pl. 6. fig. 2.

Eschscholtz. *Nouv. Mém. des Nat. de Mosc.* t. 1. p. 13. *Diss. Coleopt. G. Passalus. Sp.* 9.

Long. 15 lignes.

Corps semi-convexe. Disque de la tête lisse; sur le vertex s'élève un petit tubercule conique, entièrement engagé, accompagné à sa base de deux petites carênes courtes, transverses; de son extrémité antérieure partent, en divergeant sous un angle droit, deux carênes dentelées allant aboutir aux côtés du chaperon, où elles forment deux dents; au milieu de l'intervalle compris entre elles s'avancent deux autres petites dents presque contiguës; tout le dessus du chaperon est lisse; les angles de la tête sont aigus, et ceux des carênes oculaires obtus; le labre est droit sur ses côtés, à peine échancré antérieurement; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; les lobes de ce dernier sont ponctués; les fossettes gulaires grandes, arrondies, presque lisses; le second article des feuillets des antennes est le plus long, le dernier est courbe, plus épais que les autres. Le corselet est plus large que haut, plus étroit antérieurement, ses angles sont carrés; le sillon dorsal est également profond partout; les fossettes latérales sont petites, arrondies, peu ponctuées; le sillon

marginal est aussi peu ponctué, il se recourbe un peu en arrière de la tête, où il offre quelques fortes ponctuations; les angles postérieurs du corselet ont un léger duvet inférieurement; l'écusson est lisse; les fossettes méso-sternales sont nulles; le disque du méta-sternum est accompagné de deux bandes de points agglomérés; les cicatrices abdominales manquent; à leur place on trouve un large espace finement ponctué, couvert d'un duvet roux. Les élytres ont leurs stries également profondes, toutes ponctuées, mais plus fortement sur les côtés; la partie humérale n'offre aucune villosité.

Cette espèce vient de la Havane, et fait partie de la collection de M. Chevrolat.

36. P. Glaberrimus. *Eschscholtz.*

Pl. 6. fig. 3.

Eschscholtz. *Nouv. Mém. des Nat. de Mosc.* t. 1. p. 13. *Diss. Coleopt. Gen. Passalus. Sp.* 8.

Long. 8 lignes.

Corps médiocrement déprimé. Le disque de la tête est lisse; sur le vertex s'élève un tubercule court, entièrement engagé, accompagné à sa base de deux autres plus petits; de son extrémité s'avancent, en divergeant sous un angle droit, deux carênes finement dentées, allant se terminer près du chaperon par un petit tubercule;

vis-à-vis, le chaperon est armé de deux dents avancées, et dans son milieu en sont deux autres petites, presque contiguës; la partie antérieure de sa surface est chargée de ponctuations lunulaires; les angles de la tête sont aigus, et ceux des carènes oculaires peu développés; le labre est droit sur tous ses côtés. Les mandibules sont seulement courbées à leur extrémité, visiblement tridentées; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne courbe; les lobes de celui-ci sont chargés de gros points; les fossettes gulaires sont arrondies, peu ponctuées. Les antennes ont leur dernier article renflé à l'extrémité. Le corselet est carré, ses angles sont relevés, aigus; le sillon dorsal atteint les deux extrémités du corselet; les fossettes latérales sont profondes, transverses, chargées et accompagnées de gros points, les derniers disséminés sur toute la longueur des côtés du corselet; le sillon marginal est très-ponctué, ne se dilatant pas en arrière de la tête; l'écusson est lisse; les fossettes méso-sternales sont accentiformes, lisses; le disque du méta-sternum n'est accompagné que de quelques points épars; les cicatrices abdominales sont presque de même largeur partout, sans rugosité ni ponctuation remarquable. Les élytres ont toutes leurs stries également profondes, et également chargées de points serrés les faisant paraître sur les côtés comme crénelées; aucune partie du corps n'offre de villosité remarquable.

Cette espèce vient du Brésil, et fait partie de la collection de M. Chevrolat.

37. P. Morio. *Dejean.*

Pl. 6. fig. 4.

Long. 12 lignes.

Corps convexe. Disque de la tête finement rugueux; du vertex s'élève un tubercule court, conique, entièrement engagé, accompagné de deux plus petits à sa base; de l'extrémité partent deux carênes divergeant selon un angle droit, terminées par un petit tubercule élevé; des deux côtés du chaperon sont deux dents larges, relevées; l'intervalle compris entre elles est droit, ponctué à sa partie supérieure; angles de la tête et des carênes oculaires aigus; le labre est un peu plus large antérieurement, échancré, ponctué. Les mandibules sont courtes, courbes, visiblement tridentées; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne courbe; celui-ci est entièrement ponctué; les fossettes gulaires sont ovalaires, grandes, placées transversalement. Les antennes ont les feuillets épais, le dernier obtus, renflé à son milieu. Le corselet beaucoup plus large que haut, presque carré, ses angles sont presque arrondis; le sillon dorsal est profond, n'atteignant pas tout-à-fait le bord antérieur; les fossettes latérales sont oblongues, transverses, chargées et accompagnées de quelques gros points disposés irrégulièrement; le sillon marginal est ponctué, il se dilate beaucoup en arrière de la tête; l'écusson est lisse, avec une impression ronde à

l'extrémité; les fossettes méso-sternales sont représentées par un espace triangulaire, sans profondeur, finement rugueux; le disque du méta-sternum est accompagné d'une agglomération de points placés auprès des hanches postérieures; les cicatrices abdominales sont très-étroites, sans aucune espèce de dilatation, finement rugueuses; le voisinage des pattes intermédiaires est finement ponctué. Les élytres ont leurs stries peu profondes, les points qui les couvrent sont égaux et peu enfoncés; il n'y a sur aucune partie du corps de villosité remarquable.

Cette espèce, commune au Brésil, fait partie de la collection de M. Chevrolat. L'ayant trouvée dans toutes les collections avec le nom sous lequel je l'ai décrite, et au bout la mention de *Dejean*, j'attribue sa nomination à cet entomologiste, quoique je ne sache pas qu'il l'ait décrite nulle part.

38. P. ANGULATUS. *Percheron.*

Pl. 6. fig. 5.

Long. 12 lignes.

Corps demi-convexe. Disque de la tête chagriné; d'un très-petit tubercule situé sur le vertex et faisant partie d'un mamelon étendu, partent deux petites carênes figurant une accolade un peu fermée jusqu'à une élévation tuberculaire, ensuite elles continuent obliquement jusqu'au bord du chaperon, qu'elles limitent par deux petites dents;

sur la surface de celui-ci, deux impressions partant des tubercules intermédiaires des carênes vont, en s'arrondissant, rejoindre son bord antérieur, où elles forment une petite gouttière; les angles des carênes oculaires sont très-développés et font paraître la tête comme très-épineuse des deux côtés; le labre est droit des côtés, mais son bord antérieur est trilobé, et le lobe du milieu est peu sensible. Les mandibules ont leur extrémité très-oblique, large, bidentée; la lèvre, qui est lisse, trilobée antérieurement, s'articule avec le menton par une ligne sinuée; les lobes de celui-ci sont ponctués; les fossettes gulaires sont ovoïdes. Les antennes ont les feuillets égaux, le dernier seulement plus épais dans son milieu. Le corselet est beaucoup plus large que haut, son bord antérieur est convexe, avec les coins très-avancés, anguleux; ses côtés sont sinués et dilatés vis-à-vis des fossettes latérales; le sillon dorsal est étroit, atteignant les deux extrémités du corselet; les fossettés latérales sont enfoncées, transverses, ponctuées; le sillon marginal est ponctué, légèrement dilaté vis-à-vis la tête; l'écusson est lisse, avec quelques ponctuations à sa base; les tibias antérieurs sont très-déprimés, dilatés; les fossettes méso-sternales sont nulles; le disque du méta-sternum n'est accompagné d'aucune ponctuation; les cicatrices abdominales ne sont que deux stries lisses, assez profondes. Les élytres ont leurs stries dorsales peu profondes et sans ponctuation, celles latérales sont finement ponctuées; la quatrième strie présente dans la première partie de sa longueur une dépression considérable; aucune partie du corps ne présente de villosité remarquable.

Cette belle espèce a été depuis peu rapportée de Madagascar, et fait partie de la collection de M. Chevrolat.

39. P. Convexus. *Dalman.*

Pl. 6. fig. 6.

Schœnherr. *Synon. Insect.* t. 1. part. 3. p. 333. n° 4. et *Appendix.* p. 142. n° 196. *Pass. Convexus,* sous le nom de Dalman.

Long. 19 lignes.

Corps très-convexe. Disque de la tête lisse; sur son vertex s'élève un tubercule à peine saillant, sillonné à sa partie postérieure, accompagné vers sa base de deux autres plus petits qui rejoignent son sommet par une carêne courte, oblique; de ce sommet partent, en divergeant selon un angle très-obtus, deux carênes droites, terminées par un petit tubercule; à cette hauteur toute la tête est traversée par une impression peu profonde; à l'origine de ces deux carênes on remarque un petit tubercule placé entre elles; le chaperon est très-large, droit à son bord antérieur, armé à ses angles de deux très-petites dents; les angles des carênes oculaires sont aussi très-aigus; le labre est carré, à peine sinué. Les mandibules sont droites sur les côtés, courbées seulement vers leur extrémité, qui est tridentée; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; au-dessous d'elle celui-ci est relevé, avec

une impression médiane, ses lobes sont ponctués; les fossettes gulaires sont ovoïdes, presque lisses. Les antennes ont le dernier article très-courbe, un peu claviforme. Le corselet est beaucoup plus large que haut, presque carré, avec ses angles adoucis; le sillon dorsal est profond, n'atteignant pas la partie antérieure du corselet; les fossettes latérales sont profondes, en forme de croissant, placées transversalement, ponctuées; le sillon marginal est étroit, dilaté vis-à-vis la tête en triangle obtus renversé, fortement ponctué; les angles inférieurs du corselet sont en dessous très-chargés de poils roux; l'écusson est lisse; les fossettes méso-sternales sont nulles; le disque du métasternum n'est accompagné d'aucune ponctuation; les cicatrices abdominales sont lisses, très-étroites, sans aucune dilatation; les stries des élytres sont également profondes et également chargées de points fins; aucune villosité ne se fait remarquer à leur partie humérale; les tibias intermédiaires seuls sont garnis de poils roux.

Cette espèce vient du Brésil, de Caïenne, etc.; elle est commune dans toutes les collections.

40. P. Abortivus. *Percheron.*

Pl. 6. fig. 7.

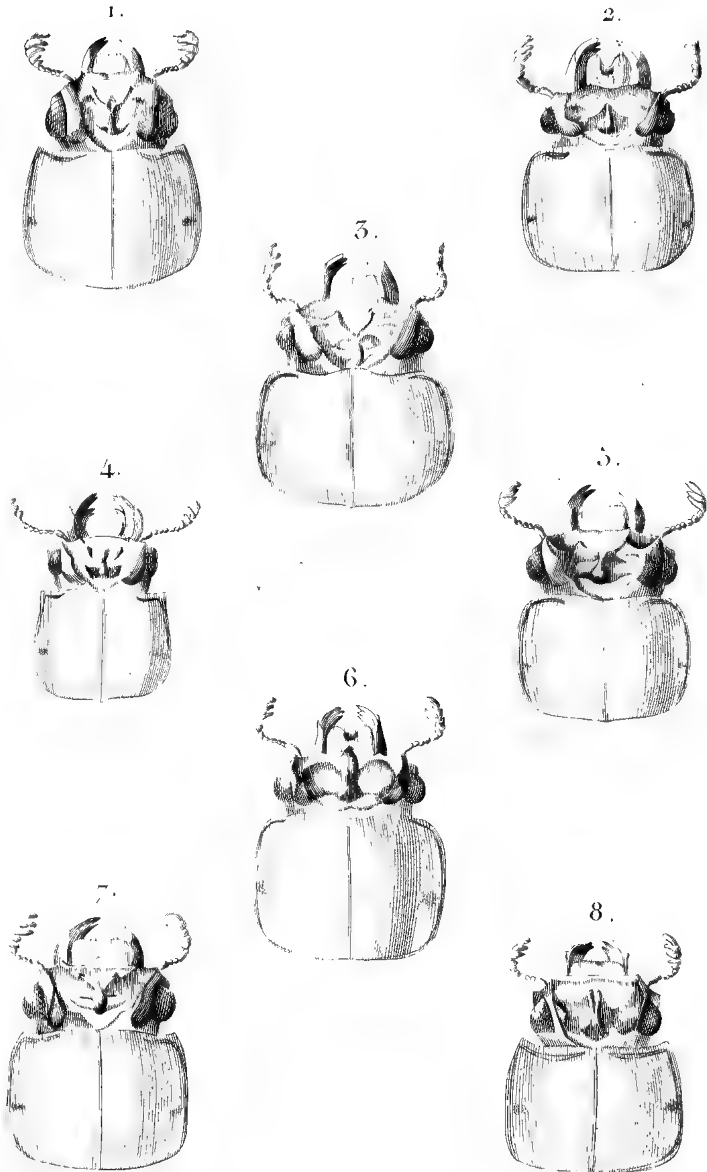
Long. 12 lignes.

Corps un peu déprimé. Disque de la tête vaguement ponctué; sur le vertex s'élève une petite carène longitudinale tranchante, accompagnée à sa base de deux petits

tubercules; de la partie antérieure de la carène en partent deux autres divergeant sous son angle droit, s'arrêtant et se terminant par un tubercule avant le bord antérieur du chaperon; celui-ci est quadridenté; les deux dents intermédiaires plus rapprochées entre elles; à la base des deux carênes est un mamelon portant une impression longitudinale; les carênes oculaires s'étendent peu sur les yeux; le labre est presque droit à son bord antérieur; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; celui-ci porte à son milieu une petite impression longitudinale, ses lobes latéraux sont seuls ponctués; les fossettes gulaires sont arrondies, ponctuées. Les antennes ont leur dernier feuillet courbe, plus épais que les suivants; le septième article est demi-folié. Serait-ce là le *P. Tetraphyllus* de M. le comte Dejean? Ce n'est pas, à coup sûr, celui d'Eschscholtz, ou sa description serait bien peu exacte. Le corselet est plus large que haut, un peu plus rétréci en devant, son bord antérieur est droit dans son milieu, échancré près des angles, qui sont aigus; le sillon dorsal est assez profond, atteignant les deux extrémités du corselet; les fossettes latérales sont transverses, finement ponctuées; le sillon marginal est ponctué, très-dilaté en arrière de la tête, mais sous une ligne droite; l'écusson est lisse; les fossettes méso-sternales n'offrent qu'une dépression sans limites arrêtées; le disque du métasternum est accompagné de deux amas triangulaires de petits points agglomérés; les cicatrices abdominales sont très-étroites, sans dilatation rugueuse. Les élytres ont leurs stries peu profondes, également ponctuées; aucune partie du corps n'offre de villosité remarquable.



PASSALUS.



1. P. Marginatus. *Gr. 3 ½ f.*
2. P. Furcilabris. *Gr. 1 ½ f.*
3. P. Transversus. *Gr. 2 f.*
4. P. Tropicus. *Gr. 2 f.*
5. P. Assimilis. *Gr. 2 ½ f.*
6. P. Distinctus. *Gr. 2 f.*
7. P. Striato-punctatus. *Gr. 3 f.*
8. Cylindraceus. *Gr. 3 f.*

Del. Auctor.

J'ignore la patrie de cette espèce; elle fait partie de la collection de M. Chevrolat.

41. P. Marginatus. *Percheron.*

Pl. 7. fig. 1.

Long. 9 ½ lignes.

Corps semi-convexe. Disque de la tête finement ponctué des côtés; sur le vertex s'élève un tubercule court, conique, relevé, aigu; à sa base sont deux carênes assez longues, transverses; du devant du tubercule s'avancent presque parallèlement deux autres petites carênes servant à leur tour de base à une troisième, demi-circulaire, dont les extrémités, terminées par un petit mamelon, vont aboutir des deux côtés du bord du chaperon : celui-ci est rebordé, armé sur ses côtés de deux petites dents élevées; son bord antérieur, très-aplati, offre à son milieu une petite dépression; les angles de la tête et les carênes oculaires sont presque arrondies; le labre est presque carré. Les mandibules sont légèrement courbes, visiblement tridentées; la lèvre inférieure s'articule avec le menton par une ligne sinuée; les lobes de celui-ci sont fortement ponctués; les fossettes gulaires se trouvent absorbées dans cette ponctuation, on n'aperçoit plus que leur contour inférieur. Les antennes ont leur dernier feuillet triangulaire, très-déprimé, obtus à son extrémité; les sixième et septième articles ont un commencement de foliation. Le corselet

est plus large que haut, rétréci, légèrement concave à son bord antérieur, ses angles sont presque carrés; le sillon dorsal n'atteint pas tout-à-fait l'extrémité antérieure du corselet; les fossettes latérales sont rondes, assez creuses, lisses, accompagnées de quelques petits points; l'écusson est fortement ponctué; les fossettes méso-sternales sont nulles; le disque du méta-sternum n'est accompagné que de quelques ponctuations éparses, et les cicatrices abdominales sont étroites, de même largeur partout, rugueuses. Les élytres ont leurs stries également ponctuées, les points dont elles sont chargées sont à peine marqués, très-écartés; aucune partie du corps n'offre de villosité remarquable.

Cette espèce vient du Brésil, et fait partie de la collection de M. Chevrolat.

42. P. Nasutus. *Percheron.*

Pl. 6. fig. 8.

Long. 11 lignes.

Corps oblong, méplat, noir brillant, glabre. Disque de la tête presque lisse; du vertex s'élève un tubercule assez large, méplat, incliné vers le chaperon, libre à son extrémité; à droite et à gauche, vers le milieu de sa longueur, il en existe deux autres petits, comprimés d'avant en arrière; du tubercule principal et avant son extrémité partent deux carênes, d'abord courbes et divergentes,

ensuite parallèles, qui vont aboutir au bord du chaperon, où elles forment deux avances ; tout l'espace compris entre elles et le bord du chaperon est parsemé de petites lunules enfoncées ; le bord du chaperon est droit ; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée ; les lobes latéraux de ce dernier sont aussi larges que hauts, pointillés ; les fossettes gulaires sont grandes, presque triangulaires, chagrinées. Les antennes ont les trois derniers articles feuilletés ; le dernier article presque plus court que le premier et le second. Le corselet est carré, arrondi à tous ses angles ; le sillon dorsal est très-prononcé, atteignant les bords antérieurs et postérieurs du corselet ; les fossettes latérales sont lisses, à peine senties ; le sillon marginal est lisse à sa partie postérieure, ponctué à sa partie antérieure, il s'avance en arrière de la tête en se dilatant du côté du disque du corselet ; le dessous des angles inférieurs du corselet est garni de poils fauves courts ; le disque du méta-sternum est accompagné, des deux côtés de son extrémité, de quelques petits points enfoncés ; les cicatrices abdominales sont étroites, à peine dilatées vers leur extrémité postérieure, finement rugueuses. Les élytres sont profondément sillonnées, surtout sur le dos ; les points des stries latérales sont les plus profonds, assez gros, écartés, et, sous un certain point de vue, paraissent comme crénelés ; à la partie humérale des élytres qui regarde le corselet est un petit amas de poils courts, serrés, jaunâtres.

Cette espèce fait partie de la collection du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, et a été rapportée de la capitainerie de Saint-Paul, au Brésil.

43. P. Furcilabris. *Eschscholtz.*

Pl. 7. fig. 2.

Eschscholtz. *Nouv. Mém. des Nat. de Mosc.* t. 1. p. 13. *Dissert. Coleopt. Gen. Passalus. Sp.* 15. *Pass. Furcilabris.*

Long. 19 lignes.

Corps très-convexe. Disque de la tête lisse; de son vertex s'élève un tubercule conique, aigu à son extrémité, presque entièrement engagé, très-large à sa base; de sa partie antérieure naissent deux carènes presque transversales, dentées sur le milieu de leur longueur, allant rejoindre les côtés de la tête; le chaperon est très-large, parfaitement lisse, limité par deux petites dents avancées carrément au-delà de la tête; les angles de celle-ci sont arrondis, et ceux des carènes oculaires peu sentis; le labre paraît avoir son extrémité formée de deux lobes distincts, arrondis, tant il est profondément sinué; au fond du sinus est une impression ronde, il est en outre finement ponctué. Les mandibules sont grandes, très-légèrement courbées, tridentées à leur extrémité; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; les lobes de ce dernier sont finement ponctués; les fossettes gulaires disparaissent dans cette ponctuation, excepté leur con-

tour inférieur. Les antennes ont leurs feuillets très-courts, épais, le dernier est courbe, presque demi-circulaire. Le corselet est beaucoup plus large que haut, légèrement sinué au milieu de son bord antérieur, s'abaissant ensuite assez fortement, tous ses angles sont arrondis, ses côtés sont très lobés à la hauteur des fossettes latérales; le sillon dorsal est profond et atteint les deux extrémités du corselet; le sillon marginal est peu ponctué, profond, surtout aux angles antérieurs, où il se dilate un peu; l'écusson est lisse; les fossettes méso-sternales sont nulles; le disque du méta-sternum est accompagné de quelques ponctuations fines; les cicatrices abdominales sont d'abord étroites, s'élargissent en forme de massue près de leur extrémité et se terminent en s'arrondissant. Les élytres ont toutes leurs stries également profondes et également chargées de points fins; leur partie humérale est glabre, mais le dessous des côtés du corselet et les quatre tibias postérieurs sont garnis de légers poils roux.

La femelle de cette espèce n'en diffère, outre ses formes plus allongées et toutes les parties saillantes moins senties, que par son labre, qui n'offre aucun sinus; mais on y remarque encore l'impression qui se trouve au fond de l'échancrure du labre du mâle.

Cette espèce vient de l'Amérique équinoxiale, et fait partie de la collection de M. Gory.

44. P. Transversus. *Dalman.*

Pl. 7. fig. 3.

Mérian. *Insectes de Surinam?*

Schœnherr. *Synon. Insect.* T. 1. part. 3. p 333. n° 5. et *Appendix.* p. 143. n° 197. *Pass. Transversus*, sous le nom de Dalman.

Lepeletier et Serville. *Encycl. Méth. Entom.* T. 10. p. 20. *Pass. Cephalotes.*

Eschscholtz. *Nouv. Mém. des Nat. de Mosc.* T. 1. p. 13. *Diss. Coleopt. Gen. Passalus. Sp.* 16. *Pass. Sinuatus.*

Eschscholtz. *Ibid. Sp.* 17. *Pass. Tritabercalatus.*

Drapiez. *Annales des Sciences physiques.* T. 5. p. 324. pl. 73. fig. 3. *P. Sinuosus.*

Voet. *Cat. Syst. Coleopt.* tabl. 24. fig. 2?

Long. 18 lignes.

Corps convexe. Disque de la tête lisse, très-plat; du vertex s'élève un petit tubercule allongé donnant naissance, près de sa base, à deux carênes transverses allant rejoindre les côtés élevés de la tête; de sa partie antérieure en partent deux autres divergeant sous un angle aigu, s'arrêtant pour former un petit tubercule en arrière duquel elles continuent ensuite tout-à-fait transversalement jusqu'aux bords de la tête; le chaperon est très-grand,

plat, lisse, très-légèrement cambré, sans aucune dentelure; les angles de la tête et des carênes oculaires sont presque arrondies; le labre est presque carré. Les mandibules sont courbées, tridentées, mais les deux dentelures supérieures plus apparentes que la troisième; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; les lobes de ce dernier sont fortement ponctués, et les fossettes gulaires disparaissent presque dans cette ponctuation. Les antennes ont leurs feuillets très-courts, le dernier est presque triangulaire. Le corselet est beaucoup plus large que haut, sinué deux fois à son bord antérieur; les quatre angles sont également arrondis, ainsi que ses côtés; le sillon dorsal est assez fin, n'atteignant pas tout-à-fait le bord antérieur du corselet; les fossettes latérales sont peu profondes, transverses, sans ponctuation; le sillon marginal est très-profond sur les côtés, légèrement ponctué, asais lisse à la partie avoisinant la tête; les bords inférieurs du corselet sont garnis de poils roux serrés; les fossettes méso-sternales sont nulles; une agglomération oblique de poils fins les remplace; le disque du méta sternum n'est accompagné d'aucune ponctuation; les cicatrices abdominales sont d'abord étroites, se dilatent vers leur extrémité en massue, et se terminent en s'arrondissant; toutes les stries des élytres sont peu profondes et également ornées de très-petits points à peine visibles. Les élytres ont leur partie humérale entièrement glabre.

Cette espèce est commune au Brésil et à Caïenne, et se trouve dans toutes les collections.

45. P. Assimilis. *Weber*.

Pl. 7. fig. 5.

Weber. *Observ. Entom.* p. 81. n° 3.
Schœnherr. *Synon. Ins.* t. 1. part. 3. p. 333. n° 6.

Long. 13 ½ lignes.

Corps semi-convexe. Disque de la tête lisse ; sur le vertex s'élève un petit tubercule comprimé, relevé, aigu à son extrémité, accompagné à sa base de deux autres plus petits; en avant du bord du chaperon, deux autres tubercules écartés rejoignent les côtés de la tête par deux carênes peu élevées, remontant en se courbant un peu en arrière; le bord du chaperon est très-aplati, très-légèrement sinué; les angles de la tête sont peu saillants, mais les carênes oculaires sont fortement anguleuses; le labre est carré; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; les lobes de celui-ci sont fortement ponctués, et les fossettes gulaires disparaissent dans cette ponctuation. Les antennes ont leurs feuillets très-courts, épais; le dernier est courbe, arrondi à son extrémité. Le corselet est presque deux fois plus large que haut, convexe à son bord antérieur et sur ses côtés, tous ses angles sont très-arrondis; le sillon dorsal n'atteint pas tout-à-fait l'extrémité antérieure du corselet; les fossettes latérales sont à peine senties, sans aucune ponctuation; le sillon marginal est

est très-profond du côté de la tête, un peu dilaté à son extrémité, entièrement lisse; les tibias antérieurs sont un peu plus dilatés que d'habitude; leurs dentelures, contrairement aux autres espèces, ne sont qu'au nombre de deux, outre les deux terminales; l'écusson est sillonné dans son milieu et ponctué des deux côtés du sillon; les fossettes méso-sternales sont nulles; aucune ponctuation n'accompagne le disque du méta-sternum, et les cicatrices abdominales consistent en deux sillons étroits, rugueux, un peu dilatés à leur extrémité. Les élytres sont fortement sillonnées; les stries dorsales sont à peine, et celles latérales peu profondément ponctuées; aucune partie du corps n'offre de villosité remarquable.

Cette espèce vient de Caïenne, et fait partie de la collection de M. Chevrolat. Je me suis décidé à la rapporter au *P. Assimilis* de Weber, contrairement à beaucoup d'entomologistes, qui donnaient ce nom indistinctement au *P. Transversus* de Dalman, parce que Weber ne fait aucune mention des sinus du bord antérieur du corselet, ce qu'il n'aurait pas manqué de faire s'il avait eu cette seconde espèce sous les yeux en faisant sa description.

46. P. Tropicus. *Percheron.*

Pl. 7. fig. 4.

Long. 12 lignes.

Disque de la tête pointillé postérieurement, lisse anté-

rieurement; sur le vertex s'élève un tubercule aigu à son extrémité; à droite et à gauche de sa base, et assez éloigné de lui, en sont deux autres plus petits qui lui sont joints par deux carênes transverses, tranchantes; de l'extrémité du tubercule principal s'avancent deux carênes formant un demi-cercle et n'atteignant pas le bord antérieur du chaperon, terminées brusquement; entre elles deux est le rudiment droit d'une troisième carêne qui s'oblitère presque à sa naissance; le bord du chaperon est légèrement arrondi, rebordé, et muni, très-près des bords latéraux de la tête, de deux petites dents mousses. Les mandibules sont très-courbées, visiblement tridentées; la dent intermédiaire la plus longue; le labre est légèrement échancré antérieurement; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne flexueuse; les lobes latéraux de celui-ci sont courts, pointillés; les fossettes gulaires sont grandes, ovalaires, transverses, finement rugueuses. Les antennes ont les trois derniers articles feuilletés, très-courts, le dernier presque semi-lunaire. Le corselet est très-bombé transversalement, plus large que haut, droit à son bord antérieur, un peu plus étroit à cet endroit, ses angles sont droits ; le sillon dorsal est fortement imprimé, atteignant les bords antérieurs et postérieurs du corselet; les fossettes latérales sont petites, transverses, pointillées et environnées d'un large groupe de points enfoncés; le sillon marginal est peu ponctué; il se dilate beaucoup en arrière de la tête, sans s'écarter d'une manière bien sensible du bord antérieur du corselet; les côtés inférieurs du corselet sont fortement garnis de poils roux; le disque du méta-sternum n'offre vers la partie inférieure que

quelques ponctuations peu apparentes, mais la partie avoisinant les pattes intermédiaires est fortement et finement ponctuée; les cicatrices abdominales sont étroites, mais dilatées à leur extrémité postérieure du double de l'extrémité opposée, finement rugueuse. Les élytres sont profondément striées, à points fins, presque égaux dans toutes les stries; les quatre tibias postérieurs sont fortement garnis de poils roux.

Cette espèce fait partie de la collection du Muséum d'Histoire naturelle, qui l'a reçue du Mexique.

47. P. Distinctus. *Weber.*

Pl. 7. fig. 6.

Linn. *Museum Lud. Ulric?*

Weber. *Observ. Entom.* p. 81. n° 3. *Pass. Distinctus.*

Fabr. *Syst. Eleuth.* T. 2. p. 256. n° 3. *Pass. Cornutus.*

Palissot de Beauvois. *Insectes recueillis en Afrique et en Amérique.* p. 1. pl. 1. fig. 1. *Pass. Cornutus.*

Schœnherr. *Syn. Ins.* T. 1. part. 3. p. 332. n° 3. *Pass. Cornutus.*

Lepeletier et Serville. *Encycl. Méth. Entom.* T. 10. p. 20. n° 4. *Pass. Cornutus.*

Eschscholtz. *Nouv. Mém. des Nat. de Mosc.* T. 1. p. 13. *Dissert. Coleopt. Gen. Passalus. Sp.* 19. *Pass. Cornutus.*

OLIV. *Entom.* T. 1. p. 24. n° 21. fig. 5-6. *Pass. Interruptus. Mâle?*

DELAMARCK. *Hist. des Anim. sans Vert.* T. 4. p. 597. *Pass. Cornutus.*

LATREILLE. *Hist. des Crust. et Ins.* T. 10. p. 255. n° 2. *Pass. Cornutus.*

LATREILLE. *Nouv. Dict. des Sc. Nat.* T. 24. *Pass. Cornutus.*

Long. 15 lignes.

Corps convexe. Disque de la tête très-lisse; sur le vertex s'élève d'abord perpendiculairement un tubercule méplat, se recourbant dans son milieu au-dessus du chaperon, terminé en forme de fer de lance; le bord du chaperon est fortement rebordé, un peu avancé dans son milieu, limité sur les côtés par deux très-petits tubercules; les bords de la tête sont élevés auprès des yeux; les carênes oculaires sont carrées à leur extrémité; le labre est plié en gouttière, finement ponctué, très-fortement échancré. Les mandibules sont hautes, très-peu courbées, obliques, tridentées à leur extrémité; mais les deux dentelures supérieures sont beaucoup plus développées; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; les lobes latéraux de celui-ci sont seuls ponctués; les fossettes gulaires sont assez profondes, petites. Les antennes ont leurs feuillets très-courts; le dernier est courbe, presque demi-circulaire. Le corselet est plus large que haut, courbé et légèrement sinué antérieurement près des angles, qui sont presque arrondis; le sillon dorsal n'atteint pas le bord antérieur; les fossettes latérales sont à peine sensibles,

sans aucune ponctuation; le sillon marginal est étroit, profond, lisse, un peu dilaté à son extrémité en arrière de la tête; l'écusson est lisse; les fossettes méso-sternales sont presque nulles, offrant à peine un peu de rugosité; le disque du méta-sternum se distingue à peine du reste du segment et n'est accompagné d'aucune ponctuation; les cicatrices abdominales sont étroites, rugueuses, un peu dilatées vers leur milieu. Les élytres sont profondément striées, les ponctuations en sont peu apparentes; tout le corps est très-lisse; quelques poils roux existent en dessous des angles inférieurs du corselet et aux tibias intermédiaires.

Cette espèce est principalement commune aux États-Unis, où elle vit dans les vieux troncs d'arbres; toutes les collections la possèdent. Plusieurs auteurs ont pensé qu'elle pouvait être le mâle du *P. Interruptus;* mais la vue seule suffit pour faire rejeter cette opinion.

48. P. Striato-Punctatus. *Chevrolat.*

Pl. 7. fig. 7.

Long. 12 lignes.

Corps semi-convexe. Disque de la tête lisse; sur le vertex s'élève d'abord perpendiculairement un tubercule conique, recourbé vers le bord du chaperon à sa moitié, aigu à son extrémité, accompagné à sa base de deux petites carênes écrasées, et antérieurement, de petits tubercules assez écartés entre eux; le bord du chaperon est

rebordé et forme dans son milieu une pointe avancée; il est limité sur les côtés par un très-petit tubercule; les côtés de la tête sont tridentés auprès des yeux; les carênes oculaires sont presque arrondies à leur extrémité; le labre est un peu concave, presque droit à son bord antérieur. Les mandibules sont hautes, médiocrement courbes, tridentées à leur extrémité; mais la troisième dent est peu sensible; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; les lobes de celui-ci sont seuls ponctués; les fossettes gulaires sont petites, arrondies, ponctuées. Les antennes ont leurs feuillets très-courts, le dernier est triangulaire, avec les angles arrondis. Le corselet est beaucoup plus large que haut, droit à son bord antérieur; les angles sont obtus; le sillon dorsal n'atteint pas son bord antérieur; les fossettes latérales sont transverses, fortement ponctuées et accompagnées de quelques points disséminés; le sillon marginal est profond, étroit, ponctué, dilaté en arrière de la tête, mais en suivant une ligne droite; les fossettes méso-sternales sont nulles; le disque du méta-sternum est accompagné, des deux côtés de son extrémité, de deux espaces triangulaires de points agglomérés; les cicatrices abdominales sont étroites, rugueuses, un peu dilatées vers leur milieu. Les élytres ont toutes leurs stries également profondes et chargées de petits points ronds assez profonds; les angles inférieurs du corselet sont garnis en dessous, ainsi que les tibias intermédiaires, d'un duvet brun-roux serré.

Cette espèce fait partie de la collection de M. Chevrolat, qui me l'a remise avec le nom sous lequel je l'ai décrite; elle vient du Mexique.

49. P. Cylindraceus. *Perty.*

Pl. 7. fig. 8.

Perty. *Obs. nonnullæ in Coleopt. Indiæ Orientalis.* p. 17 et p. 36. pl. fig. 3.

Long. 12 lignes.

Corps très-convexe. Disque de la tête lisse; sur le vertex s'élève un tubercule conique, fort élargi à sa base, se courbant brusquement horizontalement à la moitié de sa longueur, sillonné en dessus, bifide à son extrémité; le bord du chaperon est droit, fortement rebordé; les côtés de la tête sont très-comprimés, unidentés au-dessus de l'œil; les carênes oculaires sont aiguës; le labre est presque carré. Les mandibules sont courbes, élevées, très-inclinées; les dentelures qui les terminent sont disposées de sorte que les inférieures seules se touchent, tandis que les supérieures sont très-éloignées les unes des autres; la lèvre s'articule avec le menton demi-circulaire, dont le milieu est creusé en gouttière; les lobes de celui-ci sont finement ponctués; les fossettes gulaires sont peu senties, ponctuées. Les antennes ont leurs trois feuillets très-raccourcis, épais; le dernier a sa plus grande épaisseur à son extrémité, où il est assez brusquement tronqué. Le corselet est très-bombé, plus large que haut, carré, sinué légèrement à son milieu et près de ses angles, qui sont

carrés sans être aigus; le sillon dorsal atteint le sillon marginal antérieur; les fossettes latérales sont grandes, irrégulières, très-finement ponctuées; le sillon marginal entoure entièrement le corselet, il est ponctué, dilaté en croissant en arrière de la tête, joignant le sillon dorsal; l'écusson est lisse; les fossettes méso-sternales sont nulles, mais le segment offre dans son milieu une impression très-remarquable; le disque du méta-sternum n'est accompagné d'aucune ponctuation; les cicatrices abdominales sont rugueuses, étroites, mais se dilatent au double de leur largeur primitive près de l'extrémité, où ils se rétrécissent ensuite en s'arrondissant. Les élytres ont toutes leurs stries également marquées et chargées de très-petits points rapprochés; aucune partie du corps n'offre de villosité remarquable.

Cette espèce a été rapportée de la Nouvelle-Hollande; elle fait partie de la collection de M. Gory.

TABLE DES ESPÈCES

DÉCRITES ET EMPLOYÉES EN SYNONYMIE.

(Ces dernières sont en lettres italiques.)

ERRATA.

Pag. 6, lig. 11, au lieu de : *Pœxiles*, lisez : *Paxilus*.

OBSERVATIONS POUR LES PLANCHES.

Le désir de ne pas multiplier les planches, et de faire tenir sur chacune le plus d'espèces possible, a fait un peu altérer à dessein la proportion des figures; ainsi il est facile de voir que les antennes ont été tenues petites en proportion de la tête, et que le corselet n'a pas reçu tout le développement qu'il devrait avoir; de plus, la nécessité de faire voir ses côtés a fait qu'on l'a dessiné comme un demi-cylindre, développé sur une surface plane, ce qui lui donne en général une figure plus large que sur nature; mais on a maintenu dans des proportions très-exactes le disque de la tête, qui était la partie la plus essentielle, et dont la description pouvait le plus prêter à l'arbitraire.

NOTE.

L'Académie des Sciences s'étant fait rendre compte de cet ouvrage, et ayant donné son approbation au rapport favorable qui en a été fait, l'auteur aurait voulu acquiescer aux observations de la commission, en rétablissant les phrases spécifiques, et en indiquant à quelle partie de son tableau de division chaque espèce appartenait; mais l'impression du texte se trouvait déjà trop avancée pour pouvoir le faire. Dans le *supplément* de cet ouvrage, l'auteur tiendra compte de ces observations; il rétablira la phrase spécifique au commencement de chaque nouvelle description et intercalera, à la place qu'elles doivent occuper, celles qui auraient dû se trouver dans la première partie. Quoique l'auteur n'eût présenté son tableau de subdivision que comme fait pour son seul usage, cependant, pour tenir compte de toutes les observations, il en intercalera les différentes coupes au-devant des espèces qui s'y rapportent, afin que le *supplément* puisse offrir dans son ensemble un travail aussi complet que possible.

A. P.

